Le courrier du gouvernement

CICG BULLETIN D'INFORMATIONS GENERALES DU GOUVERNEMENT DE CÔTE D'IVOIRE N°95 - Avril 2016 info@cicg.gouv.ci

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE-TUNISIE

11 accords et 2 protocoles d'accords pour relancer les relations ivoiro-tunisiennes

ZOOM SUR

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

GCPND 2016-2020

Le Premier Ministre appelle à la mobilisation de tous les acteurs

INVITE DU MOIS

Ministre du Plan et du Développement

www.bilan2011-2015.gouv.ci

La Plateforme officielle pour accéder directement au bilan 2011-2015 du Gouvernement de Côte d'Ivoire

CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

148	160	66	740	PPU
CONSEILS DES MINISTRES	PROJETS DE LOI	ORDONNANCES	DÉCRETS	PROGRAMME PRÉSIDENTIEL D'URGENCE

www.bilan2011-2015.gouv.ci

Indicateurs du Travail Gouvernemental

Bilan quantitatif des actes et décisions du Gouvernement de 2011 à 2015

Bilan Thématique

Fiches synoptiques des résultats par secteur

Accessible sur

PC · Smartphone · Tablette

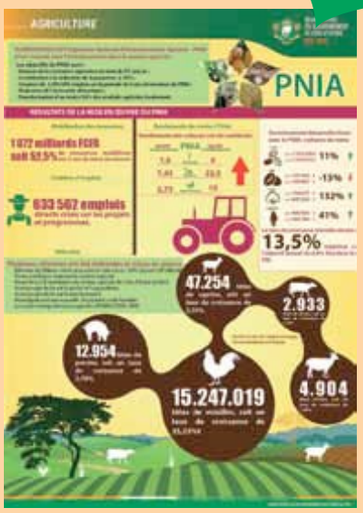

La Communication au coeur de l'action gouvernementale

Tél. : (225) 20 31 28 28 - Fax : (225) 20 33 29 59 - **info@cicg.gouv.ci - www.gouv.ci**

CICG
Centre d'Information et de Communication Gouvernementale

SOMMAIRE

3 EDITORIAL

4 AU JOUR LE JOUR

4 **Clôture de la 29e Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique :** Signature d'une convention portant création d'un bureau de liaison et partenariat de la FAO à Abidjan

5 **Intégration sous-régionale :** La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un plan stratégique

6 **Education Nationale :** Les mesures du Ministre Pascal Abinan pour mettre fin à la grève des enseignants

7 **CGECI Academy 2016 :** L'Ile Maurice «Pays invité d'honneur »

8 **Révision constitutionnelle et institution d'un chef de l'opposition :** Deux projets de loi adoptés

12 **Information d'intérêt public :** La CAIDP a initié un séminaire à l'attention des membres du réseau des services gouvernementaux de communication

13 **GCPND 2016-2020 :** 4425 milliards de Fcfa d'investissements publics attendus

14 EN LIGNE DE MIRE

14 **Forum des marchés émergents** : Le Chef de l'Etat a évoqué les défis démographiques pour l'Afrique à l'horizon 2050

16 **Crise post-électorale :** Le Président de la République a reçu le rapport final de la conariv et la liste des victimes

17 **Coopération :** Echange avec le Président du comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois

17 **Economie :** Le Chef de l'Etat a échangé avec M. Albert Gerard Koenders de l'Union Européenne

18 LUCARNE

18 **5ème Edition CGECI Academy :** Le Gouvernement réitère son engagement à lever les contraintes au financement des jeunes entrepreneurs

19 **Conflits communautaires :** Un séminaire interministériel organisé à Grand-Bassam en vue de trouver des solutions durables pour maintenir la paix, la stabilité et la cohésion sociale

22 **Lancement officiel du Groupe Consultatif pour la mobilisation du Financement du PND 2016-2020 :** Le Premier Ministre appelle à la mobilisation de tous les acteurs

22 **Cacaoculture :** La Côte d'Ivoire veut mobiliser plus de moyens par des partenariats public-privé pour endiguer la maladie du Swollen Shoot

23 **Coopération :** L'Ile Maurice et la Côte d'Ivoire signent trois accords pour renforcer leurs relations économiques

20 L'INVITE DU MOIS

20 **Mme KABA Nialé, Ministre du Plan et du Développement :** « La vision du Président de la République est que seul un partenariat gagnant-gagnant à long terme entre le secteur privé et le secteur public permettra à l'économie de prospérer de façon durable… »

24 CONSEIL DES MINISTRES

24 Conseils des ministres du mois de Avril 2016

31 DOSSIER SPECIAL

31 **Côte d'Ivoire-Tunisie :** Un nouveau départ après 50 ans de coopération

31 Donner un souffle nouveau à une relation cinquantenaire

32 11 accords et 2 protocoles d'accords pour relancer les relations ivoiro-tunisiennes

32 Les 11 accords signés

33 Un forum économique pour intensifier les échanges commerciaux

34 La visite du Premier Ministre tunisien en images

35 GOUV.CI online

35 **www.gcpnd.gouv.ci :** Le site web du Groupe Consultatif Plan National de Développement 2016-2020

36 ZOOM SUR

36 **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique** : Transformer l'économie et améliorer les conditions de vie

38 COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE

38 **Le CICG et la CAIDP renforcent les capacités du RSGCom sur l'accès à l'information publique**

39 CLIN D'OEIL

39 **Musique :** Le Gouvernement solidaire de la famille de Papa Wemba

40 PORTES OUVERTES SUR

40 **Modernisation dee l'Administration :** Pascal Abinan Kouakou s'appuie sur l'expertise du CICG

40 **Le Ministre Maurice Bandaman sollicite un accompagnement du CICG**

Le courrier
du gouvernement

BULLETIN D'INFORMATION DU GOUVERNEMENT

Directeur de Publication: A. KONAN PAYNE

Conception - Edition : CICG

Tél. : (225) 20 31 28 28 / Fax : (225) 20 33 29 59
01 BP 12243 Abidjan 01
1er Etage, Immeuble du Front Lagunaire
Email : courrierdugouvernement@cicg.gouv.ci
www.gouv.ci

Le courrier du Gouvernement est téléchargeable sur **www.gouv.ci**

CLOTURE DE LA 29E CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Signature d'une convention portant création d'un bureau de liaison et partenariat de la FAO à Abidjan

Photo de famille de la clôture de la 29è conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

La 29ème Conférence Régionale de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao) pour l'Afrique s'est tenue du 4 au 8 avril, à Abidjan Sofitel hôtel ivoire, avec la signature d'une convention portant création d'un bureau de liaison et partenariat de la FAO à Abidjan. Ce bureau couvrira l'ensemble des pays de la sous-région ouest-africaine.

Cette cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Amadou Gon Coulibaly, du Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, et du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly.

La rencontre d'Abidjan a également été sanctionnée par l'adoption d'importantes décisions en lien avec le thème de cette 29è Conférence régionale : "La transformation des systèmes agroalimentaires africains pour une croissance inclusive et une prospérité partagée".

Les 46 Ministres africains en charge de l'Agriculture présents à Abidjan ont plaidé pour la sécurité alimentaire sur le continent.

Au terme de la déclaration, les Ministres africains "ont partagé la vision selon laquelle " les investissements en faveur d'un développement agricole productif et résilient sont essentiels afin que nos pays, et, en particulier, nos populations les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire, puissent continuer à prospérer en dépit du changement climatique".

Président de la 29ème Conférence régionale, Mamadou Sangafowa Coulibaly, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural a suggéré à ses pairs qu'ils puissent désormais se "consacrer à une bonne mise en œuvre des décisions déjà prises".

MISE EN ŒUVRE DU PNIA

1301 milliards de FCFA mobilisés en 3 ans

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Mamadou Coulibaly Sangafowa, a présidé le 1er avril à Yamoussoukro, l'atelier-bilan du secteur agricole. A l'occasion, le Directeur général de la planification, du contrôle des projets et des statistiques (DGPPS), Nouhoun Coulibay, a annoncé que 1301 milliards de FCFA ont été mobilisés en trois ans pour la mise en œuvre du PNIA.

Les produits de rente ont généré 2501 milliards F CFA en 2015, soit une progression de 15 % par rapport à 2014 et les produits vivriers 3 152 milliards F CFA, soit une hausse de 7% comparativement à l'année écoulée. En effet, le séminaire-bilan de l'exercice 2015, avait pour objectif de collecter les informations devant permettre au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, de remplir efficacement sa mission de relance du secteur agricole.

Au cours de cette rencontre qui a réuni plusieurs directions, le Ministre a formulé de nouvelles orientations de l'agriculture ivoirienne qui après avoir renoué avec la croissance avec la mise en œuvre du PNIA, doit passer à l'étape de la transformation des produits pour apporter une plus-value.

En vue de réussir ce pari, il a révélé que pour cette étape, des projets structurants ont été choisis. La mise en place d'un système agropole envisagé comme la voie de la transformation des produits agricoles.

Un autre projet de centre de formation professionnelle intégrée était à l'étude et devrait en réalité porter sur la réforme du système de formation professionnelle. ■

COTE D'IVOIRE : PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT

Travaux d'élaboration du plan d'actions national lancés

Le ministre Jean-Claude Brou conduisant les travaux

Le Ministre de l'Industrie et des Mines, Jean-Claude Brou, Point Focal du Partenariat pour un Gouvernement ouvert en Côte d'Ivoire (OGP en abrégé), a lancé les travaux d'élaboration du Plan d'actions national de la Côte d'Ivoire, le 7 avril, à Abidjan. Suite à son adhésion à l'OGP en octobre 2015, la Côte d'Ivoire doit élaborer et soumettre son premier Plan d'Actions du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert aux instances de l'OGP au plus tard le 30 juin 2016.

L'objectif visé à travers cette initiative est de promouvoir la transparence dans la gestion des affaires publiques par une plus grande responsabilisation et implication des citoyens, la lutte contre la corruption et l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ceci, en vue de renforcer la qualité de la gouvernance dans un esprit de collaboration entre les acteurs non étatiques, les organisations de la société civile et les médias. ■

INTEGRATION SOUS-REGIONALE

La Côte d'Ivoire s'est dotée d'un plan stratégique

Le ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Etranger, Ally Coulibaly

Le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, M. Ali Coulibaly, à travers la Direction Générale de l'Intégration Africaine (DGIA), a organisé un atelier interne de réflexion, du 7 au 8 avril, à Yamoussoukro, en vue de travailler à l'élaboration du Plan stratégique de l'intégration (PSI 2016-2020) au profit de la Côte d'Ivoire.

Il s'est agi, au cours de cet atelier, de proposer et de définir les principaux axes du plan stratégique de l'intégration, échanger sur la vision et les objectifs du PSI 2016-2020 et proposer les instruments de mise en œuvre du plan.

Cette rencontre a donné lieu à un tour d'horizon sur la compréhension du concept de l'intégration avec « pour objectif de montrer la nécessité pour notre pays de prendre sa place dans ce processus en Afrique de façon générale et dans la sous-region en particulier», a déclaré le Directeur général de l'intégration, Pr Wautabouna Ouattara. ■

COOPERATION IVOIRO-PORTUGAISE

Une importante délégation d'hommes d'affaires portugais en mission de prospection économique à Abidjan

Une délégation de chefs de grandes entreprises de Porto, la 2ème ville portugaise et la plus industrialisée du Portugal, a séjourné en Côte d'Ivoire, du 17 au 22 avril 2016, pour découvrir les énormes potentialités économiques de notre pays, entre autres, l'agro-industrie pour la transformation de nos produits agricoles, les infrastructures économiques, les énergies renouvelables, l'industrie touristique et les ressources halieutiques.

Ces chefs d'entreprises souhaitent nouer également des partenariats avec leurs homologues ivoiriens. Ils ont été attirés par une sensibilisation et une promotion du marché ivoirien, effectuée par l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à Lisbonne.

Au cours de ce séjour, la délégation portugaise a eu des rencontres avec les autorités ivoiriennes, le CEPICI, le Patronat, la chambre de commerce et d'industrie, Côte d'Ivoire tourisme ainsi que des rencontres B to B avec des entreprises ivoiriennes. ■

199ÈME SESSION DU CONSEIL EXECUTIF DE L'UNESCO

La Ministre Kandia camara a representé la Côte d'Ivoire

La Ministre ivoirienne de l'Education Nationale, Kandia Camara, a représenté la Côte d'Ivoire à la 199ème Session de l'UNESCO, ouverte en présence de la Directrice générale, Irina Bokova, le 4 avril 2016.

Dans son intervention, la représentante ivoirienne a mis un point d'honneur à fustiger les actes terroristes, qui ont secoué le monde, et particulièrement la Cote d'Ivoire au mois de mars 2016. La COP 21, l'appui de l'UNESCO à notre pays, à travers un programme spécial post-crise et l'exigence de la Paix dans le monde, ont également été au cœur de sa prise de parole à cette tribune. ■

COOPERATION

La Grande-Bretagne veut accroître ses échanges avec la Côte d'Ivoire dans les secteurs des Telecoms et Internet

A l'issue de l'audience que lui a accordée le Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan, le 6 avril à son cabinet, en présence du Ministre des Affaires Etrangères, SEM Albert Mabri Toikeusse, le Ministre d'Etat britannique pour l'Afrique et les Territoires d'outre-mer et des Caraïbes, M. James Duddridge, a déclaré que son pays veut explorer de nouvelles opportunités dans ses échanges avec la Côte d'Ivoire.

En l'occurrence dans les secteurs des télécoms et internet, tels que les projets que porte le Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB) de Grand-Bassam. Par ailleurs, les mines, l'énergie et l'éducation intéressent également la Grande-Bretagne. ■

EDUCATION NATIONALE

Les mesures du Ministre Pascal Abinan pour mettre fin à la grève des enseignants

Un terrain d'entente trouvé entre le ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration et les syndicats de fonctionnaires

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Pascal Kouakou Abinan, a échangé, le 13 avril à son cabinet avec les responsables des syndicats de l'Education Nationale, dans le cadre de l'instauration d'un dialogue social entre les acteurs du système éducatif et l'administration publique.

A l'ordre du jour, les dispositions à prendre pour régler les questions qui minent le secteur de l'éducation. Le Ministre a réaffirmé à l'occasion, l'engagement du Gouvernement à se pencher sur les problèmes des acteurs de l'éducation et à créer des conditions acceptables visant à améliorer leur condition de vie afin que leur « travail soit productif ».

Il a annoncé la création d'un comité de veille dont le rôle est de juguler les difficultés rencontrées par les enseignants dans l'exercice de leur fonction. Il a, dans cet élan, promis de régler le cas de 2400 enseignants omis lors du déblocage de salaire des enseignants. Révélant que 400 dossiers ont été déjà réglés.

Le porte-parole des syndicats, Minsmin Comoé, Secrétaire général du Mouvement des Instituteurs pour la Défense de leurs Droits (MIDD) a décliné en quatre points leurs revendications. Le paiement du stock d'arriérés lié à l'indemnité de logement, la modification indiciaire, la question des omis des avancements et la fermeture du concours des inspecteurs aux instituteurs.

Il s'est, en outre, engagé, au nom de l'inter-syndical, à œuvrer dans le cadre du comité pour trouver des réponses appropriées à toutes ces questions qui nuisent au bon déroulement de l'année scolaire. ■

Divo : Kandia Camara invite les grevistes au dialogue

La Ministre de l'Education Nationale, Kandia Camara a pris part à l'inauguration d'une école primaire construite par l'Union Africaine à Hermakono-Diès le 14 avril. L'occasion pour elle de lancer un appel aux enseignants en grève en ces termes: « J'ai été surprise par cette grève. Car, nous avons mis en place un conseil consultatif dont 15 syndicats sont membres qui est chargé de régler tous les problèmes. J'invite les enseignants au dialogue pour la résolution des problèmes ».

Pour elle, le « Gouvernement a la détermination de régler tous les problèmes de l'école par le dialogue ». Avant de citer les actions menées pour le mieux-être des enseignants. Notamment, le paiement des reliquats des indemnités de logement, de la bonification indiciaire des enseignants, le déblocage des salaires, le renforcement de capacité des enseignants. ■

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY

Bakayoko Ly-Ramata : «Le problème du relogement des étudiants aura une suite heureuse»

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr. Ly Ramata Bakayoko, a entrepris, le 17 avril, une visite à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody. Elle a déploré les actes de violences perpétrés sur le campus de Cocody. Car selon elle, rien ne peut justifier cette violence parce que le Gouvernement a toujours considéré la formation de la jeunesse estudiantine comme une priorité. En témoigne les efforts financiers considérables déjà consentis pour la réhabilitation des universités, Grandes écoles et résidences universitaires. La Ministre a rappelé que le dialogue entre les comités des résidents du campus de Cocody, le comité national des jeux de la Francophonie et le ministère de tutelle n'a jamais été rompu. Et des propositions constructives ont été faites par lesdits comités. Toute chose qui montre bien que le problème des étudiants aura une issue heureuse. ■

PROJET THIMO-BAD

Lancement de la seconde phase

Le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, Sidi Touré, a présidé, le 07 avril à la salle des fêtes de la Mairie du Plateau, la triple cérémonie consacrant la fin de la phase 1 du projet Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO-BAD) et le lancement de la seconde phase dudit projet. C'était en présence du Maire du Plateau, M. Akossi Benjo, du Directeur Général de l'AGEFOP, du représentant de la BAD et de plusieurs officiels.

1000 jeunes, répartis dans 18 communes, ont bénéficié du programme des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) depuis plus de six mois, de l'encadrement et la formation à travers l'AGEFOP et la mise en place de Crédit avec CREDIT ACCESS. ■

CGECI ACADEMY 2016

L'Ile Maurice «Pays invité d'honneur »

L'île Maurice veut partager son expérience en matière entrepreneuriat avec la Côte d'Ivoire

Le Ministre du Commerce, Jean-Louis Billon, a transmis, le 12 avril, à Port-Louis, la lettre de « Pays invité d'honneur» au Gouvernement mauricien conformément à la volonté de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) de recevoir l'Île Maurice comme « Pays invité spécial » de la 5e édition de la Cgeci Academy, prévue se tenir les 21 et 22 avril, à Sofitel Abidjan hôtel Ivoire. L'idée a été bien accueillie, par ce pays de l'Océan indien. Selon le Ministre du Commerce, « le Vice-Premier Ministre a marqué un intérêt fort pour un rapprochement des pays du continent avec l'Île Maurice », ajoutant que « partir d'un pays purement agricole et devenir un pays de service notamment de services financiers est un exemple à suivre. Nous aimerions donc que le gouvernement et le secteur privé mauriciens puissent partager cette expérience avec le patronat et les responsables politiques ivoiriens ». ■

DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE MINIERE

Une convention minière signée entre l'Etat Ivoirien et « Newcrest Hire Côte d'Ivoire SA »

La Côte d'Ivoire veut booster son industrie minière

Une Convention minière entre l'Etat de Côte d'Ivoire et « Newcrest Hiré Côte d'Ivoire SA » a été signée, le 7 avril 2016, au Plateau, par le Ministre Jean-Claude Brou, Représentant l'Etat de Côte d'Ivoire et Lawrence Manjengwa, Directeur Général, Représentant la société minière « Newcrest Hiré Côte d'Ivoire SA ».

Cette convention, conclue pour une durée initiale de 12 ans, a pour objet de déterminer contractuellement les rapports entre l'Etat et la Société d'Exploitation tout en définissant les conditions générales, juridiques, financières, économiques, sociales, administratives et environnementales dans lesquelles la Société d'Exploitation exerce ses Opérations Minières à l'intérieur du Périmètre ainsi que les garanties et les obligations particulières des Parties.

Le Ministre Jean-Claude Brou, s'est réjoui de la signature de la Convention et a indiqué qu'elle ouvre de nouvelles perspectives dans le développement du secteur minier en Côte d'Ivoire. Il a également exprimé sa satisfaction quant à la prise en compte du développement communautaire et de la protection de l'environnement. ■

ELECTRICITE

Le Gouvernement a lancé un projet pour ameliorer l'eclairage public

L'éclairage public reste une priorité du Gouvernement

A l'initiative du Ministère du Pétrole et de l'Energie, un projet de promotion de l'efficacité énergétique dans l'éclairage public en Côte d'Ivoire a été lancé, le 26 avr il, lors d'un atelier à Abidjan, ouvert par M. Koné Moussa, Directeur de Suivi et de la réglementation à la Direction Générale de l'Energie. Selon celui-ci, ce projet vise « à mettre en place un cadre juridique et réglementaire de l'efficacité énergétique, favoriser l'utilisation des technologies d'éclairage à haut rendement énergétique et de bonne qualité, et renforcer les capacités des différentes parties prenantes ». Inscrit dans le cadre de la politique de maîtrise nationale de l'énergie précisée dans la loi n°2014-132 du 24 mars 2014, l'objectif de ce projet est de valoriser le gisement national d'énergie, en l'occurrence, celui relatif à l'éclairage des rues, des bâtiments publics et des ménages. D'un coût total de plus de 3,7 millions de dollars, ce projet de promotion de l'efficacité énergétique a été co-financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) pour un million de dollars et par son agence d'exécution, le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) pour 2,9 millions de dollars. ■

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE ET INSTITUTION D'UN CHEF DE L'OPPOSITION

Deux projets de loi adoptés

Le Porte-parole du Gouvernement, Bruno Koné

Les membres du Gouvernement au Conseil des ministres

Le Porte-parole du Gouvernement, le Ministre de la Poste et de l'Economie Numérique, M. Bruno Koné, a annoncé que le Conseil des ministres du 6 avril au Palais présidentiel a adopté deux projets de loi. Le premier définit le cadre légal d'exercice des partis et groupements politiques et institue un chef de l'opposition, ainsi que les conditions de sa désignation. Ledit projet de loi indique, sur la base du suffrage universel, que le chef de l'opposition sera le candidat ou le chef du parti ou groupement politique arrivé deuxième à la dernière élection présidentielle.

Cette nouvelle disposition qui vise « à consolider la démocratie en Côte d'Ivoire en renforçant le rôle des partis politiques se réclamant de l'opposition dans la construction de l'unité nationale et de la cohésion », d'après le Porte-parole du Gouvernement, précise par ailleurs « les droits et les obligations auxquels sont soumis ceux qui relèvent de l'opposition ».

Le second projet de loi fixe les modalités de l'organisation d'un référendum en vue de l'adoption d'une nouvelle constitution. Le ministre Bruno Koné a fait savoir que ce projet de loi était nécessaire vu que le code électoral en vigueur ne prévoyait pas l'organisation d'un référendum en vue d'une révision constitutionnelle.

L'ambition du Gouvernement qui s'est engagé à organiser cette révision constitutionnelle avant la fin de cette année 2016, selon le Porte-parole, est d'arriver à l'adoption d'une nouvelle constitution qui prendra en compte, non seulement le contexte socio-politique et économique de la Côte d'Ivoire, mais favorisera également la reconstruction du tissu social et la durabilité du nouvel essor économique du pays. ■

FONCTION PUBLIQUE

Le ministre Pascal Abinan a rencontré l'ensemble des directeurs des ressources humaines des ministères

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Pascal Kouakou Abinan, a eu une séance de travail le 14 avril à son cabinet avec l'ensemble des Directeurs des ressources humaines des Ministères (DRH).

Il a partagé avec eux, son ambition et sa vision de la modernisation de l'administration. Selon le Ministre Abinan, la notion de la modernisation consiste à « rendre efficace l'administration publique dans son fonctionnement et dans son organisation, à l'effet de la rendre plus compétitive ». Cette réunion s'inscrivait dans le droit fil de rompre avec des comportements peu honorables qui entachent la crédibilité et l'efficacité de l'appareil administratif.

A ce propos, le Ministre Abinan a appelé à des offres de services avec plus de célérité, d'efficacité et de professionnalisme.

Pour y parvenir, il a mis l'accent sur le recrutement d'un personnel formé, qualifié, gage d'une administration performante et efficiente. ■

REPEUPLEMENT DU ZOO D'ABIDJAN

Le Ministre Dakoury-Tabley présente un nouveau léopard

Le Ministre des Eaux et Forêts, Louis-André Dacoury-Tabley, a présenté officiellement le nouveau léopard acquis en Afrique du Sud pour le Zoo national d'Abidjan. C'était au cours d'une cérémonie organisée le 14 avril 2016.

La venue de ce ''nouveau pensionnaire" âgé de 4 ans, pesant environ 60 kg a coûté 12 millions de FCFA à l'Etat de Côte d'Ivoire. Selon le Ministre des Eaux et Forêts, la présence de ce mammifère répond à un besoin exprimé par le Zoo national d'Abidjan de combler le déficit en vue de favoriser la mise en couple avec le seul mâle qui y réside depuis 2012. Le Ministre des Eaux et Forêts a indiqué que son département dont la mission principale est de protéger, de conserver et de développer les ressources forestières, fauniques et en eau, appuiera toujours le Zoo d'Abidjan dans son programme de réhabilitation de ces infrastructures et de repeuplement des espèces animales. ■

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE

Le Gouvernement ivoirien réitère son engagement a lutter contre le diabète

Le Directeur de cabinet de la Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, M. Kouadio Konan Raoul, en compagnie de la Représentante par intérim de l'OMS en Côte d'Ivoire, Dr Djamila Khady Cabral, a présidé le 07 avril à l'Institut de formation des agents de santé (INFAS), la célébration de la Journée mondiale de la Santé sur le thème : « Soyez plus forts que le diabète ».

Le Directeur de cabinet a réitéré l'engagement du Gouvernement ivoirien à poursuivre ses efforts dans la lutte contre le diabète, s'est réjoui des avancées notables dans la prise en charge des populations et dans l'amélioration de leur bien-être.

Cette commémoration avait pour objectif d'apporter un coup d'accélérateur aux stratégies efficaces déjà mises en œuvre.

Plusieurs activités ont été organisées au cours de cette célébration dont une conférence publique sur le thème : «Diabète, états des lieux et perspectives », des séances de dépistages gratuites et des expositions des acteurs du système de santé. ■

ERADICATION DE LA GRIPPE AVIAIRE

Appui de 500 millions Fcfa de la BAD

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani a signé, le 6 avril, une convention de don d'un montant de 500 millions de FCFA avec la Banque Africaine de Développement (BAD), ce, en marge de la 29ème conférence régionale de la FAO. Ce don servira à mener la lutte contre l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène en Côte. Le Ministre Adjoumani a apprécié cet appui de la BAD qui permettra de « renforcer les services vétérinaires en vue d'améliorer et d'assurer avec efficacité leur rôle d'acteurs majeurs dans la gestion de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire». Il a rappelé les efforts déployés par le Gouvernement, dès la découverte des premiers foyers de grippe aviaire en avril 2015, à Bouaké, non sans avoir révélé que l'Etat a procédé à l'indemnisation des victimes des opérations d'abattage sanitaire. ■

La Côte d'Ivoire, la FAO et la BAD ont signé un accord tripartite

En marge de la 29è Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui s'est tenue à Abidjan, en présence du Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, la Côte d'Ivoire, la FAO et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé, le 6 avril, à Sofitel l'Hôtel Ivoire, une convention tripartite portant accord de don de l'institution financière panafricaine dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire en Côte d'Ivoire.

D'une valeur d'un million de dollars US, soit environ 500 millions de FCFA, ce don permettra, selon le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani, signataire pour le compte de la partie ivoirienne, de renforcer les services vétérinaires "en vue d'améliorer et d'assurer avec efficacité leur rôle d'acteurs majeurs dans la gestion de la santé animale et de l'hygiène publique vétérinaire". ■

3E EDITION DE MEDICAL EXPO COTE D'IVOIRE

Le Salon international de la santé et du matériel médical ouvert

Le directeur de cabinet du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Kouadio Konan Raoul, a ouvert, le 21 avril, à l'université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, la 3è édition du Salon international de la santé et du matériel médical dénommé Medical Expo Côte d'Ivoire (MEXCI). MEXI 2016 qui s'est étendu jusqu'au 24 avril, s'est déroulé autour du thème : « Plateau technique médical et Couverture maladie universelle ». Il constituait une des priorités du Gouvernement dans le domaine de la santé et de l'atteinte de la Couverture maladie universelle 2016.

organisé par le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique par le truchement de la Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance (DIEM) avec le partenariat de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody et l'appui technique du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) et la Caisse nationale d'assurance maladie universelle (CNAM), il visait à offrir aux professionnels de la santé et aux populations un cadre de rencontres et d'échanges en vue de l'amélioration de l'offre de soins, et rendre accessibles les nouvelles technologies aux praticiens. ■

SANTE

Dr Goudou-Coffie a présidé le démarrage officiel des activités du programme de sécurité alimentaire mondiale en Côte d'Ivoire

La Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, Dr Raymonde Goudou-Coffie, a présidé le 14 avril à l'Institut national d'hygiène publique (INHP), le lancement officiel des activités du Programme de Sécurité alimentaire mondiale (GHSA : en anglais Global Health Security Agenda) en Côte d'Ivoire.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier secrétaire chargé d'Affaires de l'ambassade des Etats-Unis en Côte d'Ivoire, M. Andrew Haviland, de la Représentante par intérim de l'OMS Côte d'Ivoire, Dr Djamila Cabral, et d'autres personnalités.

La ministre de la Santé qui a annoncé qu'« un projet de décret en cours d'élaboration pour en formaliser le cadre institutionnel », a noté que « ce Programme vient renforcer les capacités des pays à prévenir, détecter, riposter face aux menaces de santé publique en tous genres, surtout celles qui ont une portée internationale comme l'Ebola, les virus Zika et Lassa ou les déversements des déchets toxiques ».

Programme du Gouvernement américain auquel la Côte d'Ivoire est éligible depuis février 2015 et mis en place afin de renforcer la capacité des pays à appliquer toutes les dispositions du Règlement sanitaire international (RSI 2005), Programme de Sécurité alimentaire mondiale a pour objectif de réunir les parties prenantes nationales et les partenaires du Programme autour de la vision « One Health » ou « Une Santé ».

Les actions à mener pour la première année au niveau de la Côte d'Ivoire ont été confiées à l'INHP (point focal national pour assurer la coordination, l'organisation et le suivi du GHSA), l'Institut Pasteur de Côte d'ivoire, Aconda-VS et International Rescue Committee (IRC). Elles portent, entre autres, sur la mise en place d'un système national de biosécurité et de bio-sûreté, la prévention des zoonoses, le renforcement du système national de laboratoires, le renforcement des systèmes d'information/notification. ■

ATTAQUE TERRORISTE DE GRAND-BASSAM

Le Gouvernement a remis 300 millions de FCFA aux opérateurs économiques de la ville

Le Gouvernement concrétise sa solidarité avec les opérateurs économiques de Grand-Bassam

Dans l'optique de relancer leurs activités ralenties, suite à l'attaque terroriste dont Grand-Bassam a été victime, le 13 mars, les hôteliers et restaurateurs, les artisans, commerçants et transporteurs et la municipalité de cette ville ont reçu, au nom de l'Etat ivoirien, 300 millions de FCFA.

Ce don a été fait, le 13 avril, au Centre Culturel Jean-Baptiste Mockey de Grand-Bassam, par la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, Pr Mariatou Koné, au cours d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hamed Bakayoko, et en présence de plusieurs autres ministres.

Les hôteliers et restaurateurs ont perçu 200 millions de FCFA, les artisans, commerçants et transporteurs, 50 millions de FCFA) et la municipalité, 50 millions de FCFA.

Outre cet appui aux opérateurs économiques de Grand-Bassam, les ayants-droit des personnes décédées ont reçu individuellement un million de FCFA tandis que chacune des personnes blessées est repartie avec 500.000 FCFA. ■

Le monde des arts et de la culture a rendu hommage aux victimes à travers la journée « Grand-Bassam : ville éternelle »

Le Ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Kouakou Bandaman, a présidé le 06 avril, sur le site de la fusillade de Grand-Bassam, une Journée-hommage dénommée « Grand-Bassam : Ville éternelle ».

Organisée en collaboration avec l'UNESCO, cette Journée-hommage visait à dire non à la barbarie et à exprimer la compassion du monde des arts et de la culture aux victimes de cette attaque terroriste du 13 mars, qui a fait 19 morts et 33 blessés.

Exposition d'œuvres picturales inspirées de l'attaque terroriste, spectacles artistiques, chants, danses et cris de cœur à l'unisson des artistes de Côte d'Ivoire ont meublé cette Journée-hommage qui a mobilisé la foule et des autorités gouvernementale, diplomatique, administrative, coutumière et religieuse. Cette cérémonie d'hommage s'est déroulée au même moment que la purification des lieux par les chefs coutumiers et traditionnels de Grand-Bassam.■

DECLARATION DE PATRIMOINE

Le Ministre Gnamien Konan s'est plié à l'exercice

A l'instar des Ministres et Présidents d'institutions qui l'ont précédé dans cet exercice, le Ministre de l'Habitat et du Logement Social, Gnamien Konan, a déposé le 13 avril à la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, les formulaires renseignés de sa déclaration de patrimoine.

« Très heureux et soulagé d'avoir rempli cet acte d'une haute portée citoyenne », le Ministre a soutenu et encouragé cette initiative de la HABG. Il a aussi émis le souhait que cette déclaration soit disponible sur internet pour que tous les Ivoiriens sachent ce que possède chaque autorité gouvernementale. ■

JOURNEE INTERNATIONALE DE LA SECRETAIRE

Le Ministre Sansan Kambilé s'engage à améliorer les conditions de travail des secretaires de son département

A la faveur de la Journée Internationale de la Secrétaire, le 14 avril, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, M. Sansan Kambilé, a offert un déjeuner, à l'ensemble des secrétaires de son département, à Heden golf hôtel. Cette action inédite au sein dudit ministère avait pour objectif de commémorer officiellement l'évènement et surtout de rendre hommage aux secrétaires. « Vous êtes des personnes à magnifier pour votre courage, votre sens du sacrifice, votre ardeur au travail …pour votre professionnalisme », a déclaré le ministre, ajoutant par ailleurs, être disposé à faire aboutir leurs doléances relatives à l'amélioration des conditions de vie et de travail. ■

RECONCILIATION NATIONALE

La Ministre Mariatou Koné annonce une visite aux exilés au Ghana

La Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, Mariatou Koné, a annoncé, le 8 avril à son cabinet, au terme d'un entretien avec l'ambassadeur du Ghana en Côte d'Ivoire, SEM. Peter Augustine Blay, une visite aux réfugiés et exilés ivoiriens au Ghana, dans les jours à venir.

Selon la Ministre, les 2/3 des personnes qui avaient quitté la Côte d'Ivoire du fait des différentes crises sont revenues. Le 1/3 restant, a-t-elle précisé, se trouve principalement au Libéria, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Cameroun et au Togo. «Nous faisons tout notre possible pour que ces frères et sœurs reviennent pour participer à la construction de notre pays», a souligné la Ministre. ■

4EME EDITION DES «RENCONTRES DES COMMUNICANTS» A BOUAKE

Bruno Koné annonce la reprise du projet : *«1 étudiant 1 ordinateur»*

Le ministre de l'Economie numérique et de la Poste, Bruno Koné remet symboliquement un ordinateur

Le Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste, Bruno Koné a annoncé, le 15 avril 2016, à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké la reprise du projet «1 étudiant 1 ordinateur» à l'occasion de la 4ème édition de la tribune des "Rencontres des Communicants" du Club Initiatives. Cette rencontre d'échanges s'est tenue autour du thème: «la jeunesse estudiantine et les enjeux du numérique en Côte d'Ivoire». Le rendez-vous du Ministre Bruno Koné avec les étudiants s'inscrit dans la perspective de la recherche-action qui favorise le rapprochement de l'espace académique du monde professionnel. ■

ECONOMIE NUMERIQUE

Lancement d'un moteur de recherche pour offrir plus de visibilité aux activités des entreprises

Le Directeur de cabinet du Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste, André Apété, a présidé le 7 avril à la Maison de l'Entreprise, la cérémonie de lancement du moteur de recherche Côte d'Ivoire onBusiness, à travers le lien www.eciob.ci.

Cet outil, œuvre de jeunes Ivoiriens, s'inscrit au cœur de l'évolution numérique. Le site est une plate-forme qui offrira une visibilité de la production de chaque entreprise et facilitera les systèmes de recherche à l'effet de mettre en relations les acteurs de la vie économique. Cette plate-forme est accessible sur ordinateur, tablettes et smartphones. ■

58EME CONFERENCE AFRIQUE DE L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME A ABIDJAN

Le SG de l'OMT, Taleb Rifai livre les enjeux

Le SG de l'OMT en compagnie du ministre du Tourisme Roger Kacou

En prélude à la 58ème Conférence Afrique de l'Organisation mondiale du Tourisme (CAF/OMT) tenue à Sofitel Hôtel Ivoire du 19 au 21 avril, Dr Taleb Rifaï, Secrétaire Général de l'OMT, a animé une conférence de presse, le 18 avril, au cabinet du Ministre du Tourisme.

Il a présenté les avantages de ces assises qui mobilisent 19 ministres du Tourisme et dont les résolutions vont profiter à la fois à l'Afrique et à la Côte d'Ivoire, sur les plans de la croissance économique durable inclusive, de la création d'emplois, de la stabilité politique et de la réduction de la pauvreté.

L'OMT, selon le SG, apporte deux types d'appui à la Côte d'Ivoire. Notamment un appui technique et un appui politique. L'appui technique se matérialise à travers un partage d'expériences, le développement et la promotion des produits touristiques, la mobilisation des ressources et d'un personnel qualifié, la mise à disposition de la Côte d'Ivoire des meilleures bibliothèques touristiques du monde. Quant à l'appui politique, il s'agit de tenir régulièrement en Côte d'Ivoire, des réunions de haut niveau, et de l'aider à atteindre ses objectifs d'émergence à l'horizon 2020, avec le réseau important dont dispose l'OMT. ■

TOURISME

La 6e édition du SITA a ouvert ses portes sur fond de promotion du tourisme interne

Le SITA continue de gagner en notoriété avec cette sixième édition

La 6è édition du Salon International du Tourisme d'Abidjan, a ouvert ses portes, le 20 avril, à Heden Golf Hôtel à Abidjan-Cocody, en présence du Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), Taleb Rifaï et du Ministre ivoirien du Tourisme, Roger Kacou.

Articulée cette année autour du thème : «Tourisme en région, sources des richesses », cette édition du SITA visait à développer le tourisme interne en faisant des régions le pivot de cette politique.

Pour le Ministre Roger Kacou, les régions « représentent la colonne vertébrale de notre pays dans la mesure où vivent et travaillent là, plus de la moitié de notre population ». Puis, il s'est réjoui de ce que l'évènement ait atteint, six ans après sa création, sa vitesse de croisière, « devenu au fil des ans, une référence dans le secteur au point d'être chaque année, le point de ralliement préféré des professionnels de notre sous-région ». Plus de 300 exposants ont pris part à cette importante rencontre qui a enregistré des conférences, des balades lagunaires, des visites et découvertes ainsi que des ateliers de formation. ■

INFORMATION D'INTERET PUBLIC

La CAIDP a initié un séminaire à l'attention des membres du réseau des services gouvernementaux de communication

Les responsables des services communication des ministères, institutions et structures d'Etat, réunis au sein du Réseau des Services Gouvernementaux de Communication (RSGCOM) ont pris part, le 14 avril, à Abidjan, à un atelier d'appropriation de la loi n°2013-867 du 23 décembre 2013, relative à l'accès à l'information d'intérêt public. Cet atelier a été initié conjointement par la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP) et le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG). M. Kébé Yacouba, président de la CAIDP a déclaré que l'appropriation de cette loi par ceux qui servent de relai entre les citoyens et l'administration, permettra à ces derniers « de mieux apprécier et traiter les demandes d'information des usagers, en vue de leur donner des suites en conformité avec ladite loi ». ■

Le Président de la CAIDP veut faire jouer un rôle prépondérant à sa structure

PRIX CNP 2016

Les titres Soir Info et Asec Mimosas sacrés meilleur quotidien d'informations générales et meilleur organe d'informations specialisées

Les titres Soir Info et ASEC Mimosas, ont été élus respectivement meilleur organe d'informations générales et meilleur organe d'informations spécialisées, au titre de la 7è édition du Prix CNP d'excellence, le 1er avril, à l'Institut Français du Plateau. Chaque journal a reçu un ordinateur portable, un appareil photo, un dictaphone, un diplôme et un trophée.

Deux autres prix ont été décernés par le CNP : Un prix d'encouragement au bihebdomadaire L'éléphant déchaîné, qui s'est distingué par sa diversité éditoriale à travers des articles, des interviews et reportages. Un prix spécial à une organisation qui a œuvré à la professionnalisation de la presse, notamment l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

En course avec 14 organes d'informations générales et 16 organes d'informations spécialisées, Soir Info et ASEC Mimosa ont, selon le jury satisfait aux critères managériaux et éditoriaux suivants :

Une publication sur le marché depuis au moins deux ans, non-interruption de la parution de son/ses titres plus de deux fois dans l'année, une ourse de publication régulière et paiement des salaires conformément à la Convention collective. Ainsi que la déclaration à la CNPS de l'entreprise et de ses employés, l'emploi en majorité de professionnels dans la rédaction, le taux de vente des journaux. ■

PLANIFICATION DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ET SOCIALE

La Ministre Niale Kaba a lancé la 5ème enquête par grappe à indicateurs multiples 2016

La Ministre du Plan et du Développement, Mme Nialé Kaba, a officiellement lancé la 5è Enquête par grappe à indicateurs multiples (MICS5-2016), le 25 avril, à l'immeuble SCIAM au Plateau. C'était en présence de Mme Christina de Bruin, représentant l'UNICEF Côte d'Ivoire, partenaire technique et financier du MICS, et M. Ibrahima Ba, Directeur général de l'Institut National de la Statistique (INS), opérateur technique. L'enquête MICS5, programme international d'enquêtes auprès des ménages, élaborée par l'UNICEF, a démarré à compter d'avril 2016 pour prendre fin en juillet 2016. Elle a pour objectif de recueillir des informations destinées à améliorer la planification et l'évaluation des politiques économiques et sociales et permettre de trouver des solutions idoines aux questions sociales et démographiques. Il s'agira surtout de fournir des informations sur la situation des enfants et des femmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau, de l'assainissement et de la protection des enfants.

Pour ce faire, 21 équipes composées de 84 agents dotés de tablettes et de ceinture d'enquête sillonneront 23.484 zones de dénombrement. Les enquêteurs sont munis de quatre types de questionnaires : questionnaire Ménage, questionnaires individuels Femmes/Hommes de 15 à 49 ans, et questionnaire Enfants de moins de 5 ans.

L'UNICEF et le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme ont investi 950 millions de FCFA pour la réalisation du MICS5 dont la publication se fera en décembre 2016. ■

GCPND 2016-2020

4425 milliards de Fcfa d'investissements publics attendus

La ministre du Plan et du développement, Kaba Nialé

En prélude à la tenue prochaine du Groupe Consultatif pour le financement du Plan national de développement (GC-PND 2016-2020), les 17 et 18 mai à Paris, la Ministre du Plan et du Développement, Mme Nialé Kaba, a été face à la presse, le 28 avril, à l'immeuble SCIAM au Plateau. Cette rencontre qui se tenait dans le cadre de « Les Rendez-vous du Gouvernement», plateforme d'échanges conçue par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), a permis à l'émissaire du Gouvernement d'annoncer qu' « à Paris, ce sont 4425 milliards de FCFA destinés aux investissements publics que l'Etat ivoirien entend mobiliser en complément des efforts nationaux». Cette « importante rencontre » permettra, selon elle, de « mobiliser» les investisseurs nationaux et internationaux autour du PND qui porte le financement de projets majeurs devant conduire le pays à l'émergence en 2020 avec un volume d'investissements global de 30 000 milliards de FCFA.

Le PND 2016-2020 s'appuie sur cinq piliers. A savoir, le renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance, l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social, l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement, et enfin le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale. ■

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

Un réseau de communicateurs des structures sous tutelle mis en place

Le Directeur de cabinet du Ministre de la Culture et de la Francophonie (MCF), Fausséni Dembélé, a ouvert le 12 avril au siège de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF) au II-Plateaux, un atelier portant « mutualisation et synergie des moyens de communication ». Il était en compagnie du Directeur Général du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG), Mme Anne-Marie Konan-Payne.

Piloté par le service de communication du ministère, ledit atelier visait à mettre sur pied un Réseau de communicateurs des structures sous tutelle, afin de donner plus de visibilité aux actions de ce département.

A l'ordre du jour de cet atelier, la projection d'un téléfilm de 18 minutes de sensibilisation sur les comportements dans l'administration intitulé « L'accueil dans les services » et une projection Powerpoint sur « Comment communiquer en temps de crise : les 10 commandements ». ■

L'ACCELERATION DE L'ACCES A L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT

Ouverture de la 3eme revue annuelle conjointe

La ministre Anne Désirée Ouloto

La Ministre de la Salubrité urbaine et de l'Assainissement, Anne Désirée Ouloto, a ouvert, le 12 avril, à l'espace Latrille Event, la 3ème revue annuelle conjointe de la direction de la coopération des Pays-Bas sur l'accélération de l'accès à l'eau potable, l'hygiène et à l'assainissement dans neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cadre d'échanges entre les organisations internationales œuvrant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, cette réunion vise à dresser le bilan des activités menées à travers le programme d'appui à l'accélération de l'accès à l'eau et l'assainissement (PAADEA) financé par le Gouvernement hollandais depuis 2013. Anne Ouloto n'a pas manqué de montrer sa satisfaction pour les avancées constatées en matière d'assainissement dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement 2011-2015. ■

PARTENARIAT MINISTERE DE LA SALUBRITE URBAINE ET L'UVICOCI

Les gouverneurs et les maires réaffirment leur volonté de collaborer avec Anne Ouloto

Les collectivités décentralisées aux côtés de l'Etat pour assainir les villes

La Ministre de la Salubrité Urbaine et de l'Assainissement, Anne-Désirée Ouloto, a eu une séance de travail à son cabinet avec l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI) conduite par son président, Gilbert Kafana Koné. C'était le jeudi 7 avril 2016. Les parties ont planché essentiellement sur la formalisation de la plate-forme de collaboration et la présentation du Projet «Propreté et Embellissement des Communes de Côte d'Ivoire».

A cette occasion, l'ensemble des Gouverneurs et des Maires a réaffirmé sa volonté de collaborer avec le département de Anne Désiré Ouloto pour l'atteinte des objectifs communs d'amélioration du cadre de vie des populations. Dans cette optique, un projet d'Accord Cadre et des projets de Conventions Spécifiques concernant les zones d'Abidjan, de Yamoussoukro ainsi que les douze (12) pôles économiques de référence seront élaborés par la cellule technique mise en place à cet effet. ■

FORUM DES MARCHES EMERGENTS

Le Chef de l'Etat a évoqué les défis démographiques pour l'Afrique à l'horizon 2050

Au deuxième et dernier jour du Forum des Marchés Emergents sur le thème: ''l'Afrique en 2050 : les défis d'une bonne transition démographique" qui s'est ouvert le 11 avril à Paris, le Président de la République, SEM Alassane Ouattara a fait une adresse spéciale durant laquelle il a d'abord fait remarquer que le défi démographique pour notre continent et donc pour la Côte d'Ivoire, en 2050, est un défi ''majeur".

Il a expliqué que dans 35 ans, l'Afrique sera le continent le plus peuplé au monde, avec 55% de la croissance de la population mondiale. Une population essentiellement jeune, avec une classe moyenne importante. Ce qui nécessite selon lui, la prise dès à présent, d'un certain nombre de décisions. Il s'agit notamment de privilégier les investissements dans l'éducation, l'école obligatoire, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et la santé, pour assurer la croissance économique de la Côte d'Ivoire et du continent en général. Le deuxième point sur lequel le Président de la République a insisté concerne la nécessité pour les pays Européens de permettre que cette population jeune puisse se former ailleurs qu'en Afrique, si elle le désire ; ce, d'autant plus que l'Afrique, à un moment de son histoire, a accueilli, ''volontairement ou pas", des populations venues d'autres continents. Pour le Chef de l'Etat, ces questions de migration doivent être revues au plan ''politique avec beaucoup plus de sérénité" ; d'où la nécessité d'une coopération basée sur la '' confiance" réciproque. Le troisième élément qu'il a mis en relief, est celui de la ''responsabilité" de nos pays à faire en sorte que les jeunes soient bien ''éduqués, soignés et formés" et qu'ils aient surtout des emplois. Car l'objectif de la politique économique, a –t-il souligné, c'est de pouvoir trouver du travail, en particulier pour les jeunes. Pour terminer, le Chef de l'Etat a affirmé que l'Afrique est un continent ''d'avenir", mais qui doit relever de nombreux défis de manière à ce que dans 35 ans, elle puisse occuper une ''place de choix" et assurer un ''leadership".■

Le Chef de l'Etat et ses les participants ont débattu des enjeux de l'Emergence

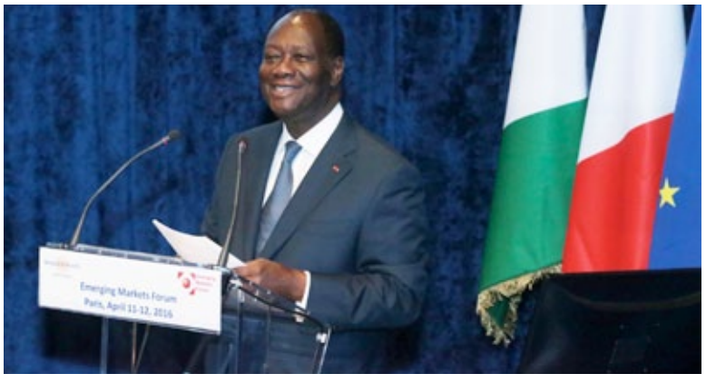

ACCORD DE PARIS

La Côte d'Ivoire prend part à la cérémonie de signature

Le Président Alassane Ouattara traduit par sa signature, l'adhésion de la Côte d'Ivoire aux idéaux de promotion du développement durable

La cérémonie de signature de l'Accord de Paris sur le Climat (COP21), s'est tenue le 22 Avril à New-York, au siège des Nations Unies, en présence de plusieurs Chefs d'Etat et de Gouvernement, parmi lesquels figuraient le Président de la République, SEM Alassane Ouattara. Intervenant à l' occasion de cet évènement, le Secrétaire Général de l'ONU, M. Ban Ki Moon, a invité les pays à ratifier le plus tôt possible l'accord afin d'accélérer sa mise en œuvre. En effet, l'Accord de Paris ne rentrera en vigueur qu'après la ratification de 55 pays.

Le Président François Hollande, a quant à lui, réaffirmé la volonté de son pays d'aller plus loin que les engagements pris et de faire en sorte que les déclarations deviennent des actes.

Durant son intervention lors de cette cérémonie, le Président Alassane Ouattara, a fait savoir qu'en Côte d'Ivoire, « la pluviométrie a baissé d'environ 13% depuis les années 1980 et durant les dernières décennies avec une hausse de 0,8°c enregistrée». Cela a eu pour conséquences «la baisse des rendements agricoles, la progression de l'érosion côtière, la récurrence des catastrophes naturelles et l'augmentation des flux migratoires». Pour toutes ces raisons «la mise en œuvre de l'Accord de Paris est un impératif » selon le Chef de l'Etat. C'est à ce titre qu'il a indiqué que la Côte d'Ivoire, qui ambitionne d'être, un pays exemplaire et d'excellence en matière de développement durable, alliant la vision d'émergence économique avec la mise en œuvre de sa « stratégie bas carbone », a besoin de l'appui et de l'accompagnement de la communauté internationale notamment dans le domaine de la production d'électricité, afin de «réussir l'adaptation de son économie aux contraintes liées aux changements et au réchauffement climatiques». Dans un appel global, le Président de la République a invité toutes les parties de l'Accord de Paris à aller plus loin afin de pérenniser la dynamique actuelle et rendre irréversible les progrès à accomplir. Pour cela, « nous devons mettre au service de l'humanité les progrès scientifiques et technologiques réalisés dans le domaine de la lutte contre le réchauffement climatique ». Ceci, afin de léguer aux générations futures, une planète dans laquelle elles pourront vivre et s'épanouir », a-t-il déclaré. ■

NIGER

Le Chef de l'Etat a assisté à l'investiture du Président élu Issoufou Mahamadou

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a assisté le 02 Avril, aux côtés d'une dizaine de ses pairs africains, au Palais du 29 Juillet de Niamey (Niger), à la double cérémonie de prestation de serment et d'investiture du Président élu du Niger, SEM Issoufou Mahamadou. Cette double cérémonie a connu plusieurs temps forts : l'ouverture de l'audience solennelle de la Cour Constitutionnelle par la Présidente de l'Institution, Mme LY Aïssatou ; la lecture du procès-verbal de la Cour Constitutionnelle du 30 mars 2016 validant la réélection du Président sortant ; la décoration et le discours d'investiture de SEM Issoufou Mahamadou. ■

COOPERATION

La Grande Bretagne veut contribuer à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, s'est entretenu le 6 avril avec M. James Duddridge, le Sous-secrétaire d'Etat, membre du Parlement britannique, Ministre pour l'Afrique, les Territoires d'Outre-Mer et les Caraïbes. Cet entretien a porté sur le renforcement des relations de coopération entre les deux pays ; en l'occurrence sur les possibilités d'investissements en Côte d'Ivoire dans les domaines du Pétrole, du Gaz et des Technologies de l'Information et de la Communication. Par ailleurs, il a souligné la volonté de son pays à contribuer à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire en y apportant son expertise dans la transformation des matières premières en produits finis. ■

INVESTISSEMENTS

Le Groupe ADDOHA va batir une usine de ciment à San-Pedro

Le Président Alassane Ouattara avec M. Anas Sefrioui, Président Directeur Général du Groupe Addoha

Le Président de la République, S.E.M. Alassane Ouattara, a eu un entretien le 06 Avril au Palais présidentiel avec, avec M. Anas Sefrioui, président Directeur Général du Groupe Addoha. A l'issue des échanges, le PDG du Groupe Addoha a annoncé la construction d'une seconde usine de production de ciment à San-Pedro d'une capacité de 1.000.000 de tonnes. Cette usine, a-t-il ajouté, sera opérationnelle en 2017. M. Sefrioui a annoncé également la construction d'une sacherie devant permettre de fournir des sacs d'emballage à l'ensemble des usines de Côte d'Ivoire et de la sous-région. Il a rappelé les précédents investissements du groupe Addoha, à savoir la construction en 2011 à Abidjan, d'une usine de ciment d'une capacité de production de 500.000 tonnes. La capacité de cette usine a été portée aujourd'hui à 1.000.000 de tonnes grâce à l'extension de cette usine, a-t-il signalé. ■

CRISE POST-ELECTORALE

Le Président de la République a reçu le rapport final de la CONARIV et la liste des victimes

Les membres de la CONARIV remettent à travers Mgr Ahouana les conclusions de leurs travaux au Chef de l'Etat

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a reçu, le 19 avril, des mains de Monseigneur Siméon Ahouana, le Rapport final de la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) ainsi que le fichier consolidé des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire. A cette occasion, le Président de la CONARIV a expliqué le processus d'établissement de ce fichier unique consolidé qui a consisté, selon lui, à l'audition de 130 560 personnes sur toute l'étendue du territoire national, puis au recensement, à la collecte, à la saisie et à la vérification des fichiers. Ce travail a permis, après affinage de valider 316954 dossiers (36%) sur 874 056 soumis à la Cellule de vérification ; et de rejeter 557 102 dossiers (64%).

Présentant les typologies de préjudices dans le cadre des dossiers validés, il a été identifié les violences basées sur le genre (0,77%) ; les blessures graves (8,45%); les meurtres et disparitions (6%) et les destructions de biens (84,78%). Outre ce fichier, le Président de la CONRAIV a indiqué que sa structure a proposé une grille d'indemnisation des victimes qui a été validée par les experts internationaux, le ministère de tutelle, les ministères techniques, ainsi que les associations de victimes et des ONG. Par ailleurs, le Prélat a fait des recommandations qui portent sur l'instauration d'une journée de célébration du pardon, la mise en place d'un fonds spécial pour l'expertise médicale, distincte du fonds d'indemnisation et la délivrance d'une carte aux victimes.

Après avoir pris connaissance du travail de la CONARIV, le Chef de l'Etat a expliqué que l'essentiel pour lui, aujourd'hui, c'est d'aller à la réconciliation, les questions d'indemnisation devant se faire avec le temps. A cet égard, il a promis de remettre les recommandations contenues dans le Rapport final au Gouvernement en vue de leur donner une suite favorable. Toutefois, il a insisté sur la publication de ce Rapport et même de celui de l'ex- CDVR afin que les "concitoyens soient totalement informés du travail important qui a été fait". S'agissant des préoccupations soulevées par le Président de la CONARIV, notamment les conflits intercommunautaires ou fonciers, le Chef de l'Etat a dit en avoir pris bonne note, tout en annonçant la mise en place des Conseils régionaux de sécurité présidés par les Préfets. ■

FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME

Une délégation reçue au Palais présidentiel

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a échangé le 26 avril, avec une délégation du Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, conduite par M. Norbert HAUSER, Président du Conseil d'Administration (PCA) dudit Fonds. Au terme de la rencontre, M. Norbert Hauser au nom de la délégation a d'abord remercié le Chef de l'Etat pour avoir permis la tenue à Abidjan de la réunion du Conseil d'Administration du Fonds. Il a expliqué que la réunion d'Abidjan a permis la "recapitalisation" du Fonds ; une recapitalisation pour laquelle, a-t-il précisé, la Côte d'Ivoire a joué un rôle 'important". Il a, par ailleurs, salué le "leadership" du Chef de l'Etat en ce qui concerne les questions de santé puis a souhaité que la Côte d'Ivoire continue de jouer ce rôle "moteur" pour "adresser" les questions se rapportant au Sida, au Paludisme et à la Tuberculose. A ce niveau, le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Mme Raymonde Goudou – Coffie a fait remarquer que pour ces dix dernières années, le Fonds a apporté à la Côte d'Ivoire 200 milliards de F CFA dont 54 milliards de F CFA de 2013 à 2016 pour les trois pandémies, le Sida, le Paludisme et la Tuberculose. ■

COOPERATION

La FAO va installer un bureau de liaison et de partenariat à Abidjan

Le Président de la République, S.EM. Alassane Ouattara, s'est entretenu, le 08 Avril, au Palais présidentiel avec M. Jose Grazziano Da Sylva, Directeur Général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). A cette occasion, l'installation prochaine à Abidjan d'un Bureau de liaison et de partenariat dédié à la Côte d'Ivoire et à la sous-région a été annoncée par M. Jose Grazziano Da Sylva. Son entretien avec le Chef de l'Etat a également porté sur la 29ème Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique qui vient de se tenir à Abidjan. Pour le Directeur Général de l'organisation onusienne, cette Conférence a connu un franc succès en termes de participation avec la présence de plus de 200 Délégués, de 51 pays et de 44 Ministres. Les priorités de la Côte d'Ivoire en matière d'agriculture ont également été évoquées lors de cet entretien, notamment sur la nécessité de transformer, sur place, les matières premières agricoles en produits finis. Pour sa part, le Chef de l'Etat a exprimé sa gratitude à la FAO pour avoir porté son choix sur la Côte d'Ivoire pour occuper la présidence de la Conférence des Ministres de cette Organisation pour deux ans. ■

COOPERATION

Echange avec le Président du comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a eu un entretien, le 16 avril à la présidence avec SEM Yu Zhengsheng, Président du Comité national de la conférence consultative politique du peuple chinois qui est l'équivalent du Sénat en Chine. Il a indiqué que sa visite a pour but de promouvoir la mise en œuvre des "consensus dégagés" au niveau des relations bilatérales entre les Présidents ivoirien et chinois, Leurs Excellences Alassane Ouattara et Xi Jinping ainsi que les dix programmes de coopération sino- africains proposés par le Chef de l'Etat chinois lors du Sommet de Johannesburg. A cet égard, SEM Yu Zhengsheng a affirmé qu'il demeure convaincu qu'avec "la confiance politique mutuelle sans cesse approfondie, les échanges humains et culturels intensifiés et la coopération économique renforcée, nous pouvons davantage promouvoir nos relations dans divers autres domaines". Evoquant particulièrement le volet économique, le Président du Sénat de Chine a souligné que les deux pays peuvent approfondir leur coopération dans les domaines des infrastructures, de la production industrielle, de l'agriculture, de l'industrie forestière et de l'élevage. Ceci, dans le cadre d'un partenariat "gagnant- gagnant". ■

La Chine et la Côte d'Ivoire disposées à intensifier leurs échanges

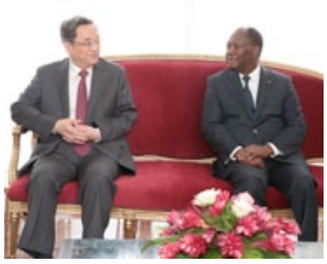

ECONOMIE

Le Chef de l'Etat a échangé avec M. Albert Gerard Koenders de l'Union Européenne

Albert Koenders lors de point de presse à la résidence du Chef de l'Etat

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a échangé le 16 avril, à sa résidence de la Riviera golf, avec M. Albert Gérard Koenders, Ministre des Affaires Etrangères des Pays- Bas et Président du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères de l'Union Européenne (UE). Au terme de l'entretien, M. Albert Gérard Koenders a indiqué que ses échanges avec le Président Alassane Ouattara ont porté sur l'importance d'un "partenariat équitable" entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne. A cet égard, ils ont évoqué la "complexité" de la question de la migration, un domaine dans lequel, a-t-il indiqué, la Côte d'Ivoire a une "grande expérience" dans la sous- région. C'est dans ce cadre qu'ils ont exploré les voies et les moyens pour "gérer" au mieux tous les aspects de la migration internationale. M. Albert Gérard Koenders a occupé les fonctions de Représentant du Secrétaire Général de l'ONU en Côte d'Ivoire et Chef de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) entre le 1er septembre 2011 et le 4 juin. ■

FORMATION, TOURISME ET TECHNOLOGIE

La Côte d'Ivoire invité à s'inspirer de l'expérience tunisienne

Le Chef du Gouvernement tunisien, Habib Essid à la Présidence de la République

Au deuxième jour de sa visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire dans le cadre du Forum ivoiro-tunisien qui s'est tenu à Abidjan le 25 avril, le Chef du Gouvernement tunisien M. Habib Essid s'est entretenu avec le Président de la République, S.EM. Alassane Ouattara le même jour au Palais présidentiel, en présence du Premier Ministre Daniel Kablan Duncan. Au cours de cet entretien d'environ une heure d'horloge sur le renforcement des relations bilatérales entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire, le Chef de l'Etat a souhaité que la Côte d'Ivoire profite de l'expérience tunisienne en matière de formation, de tourisme et de technologie. Il s'est réjoui de l'existence de pistes de coopération entre les deux pays avant d'exhorter leurs Gouvernements respectifs à travailler au renforcement des liens de coopération. Il a ajouté avoir profité de l'occasion pour passer en revue "les liens de coopération, très anciennes", qui existent entre les deux pays et envisager les voies et moyens de les renforcer. ■

5ÈME EDITION CGECI ACADEMY

Le Gouvernement réitère son engagement à lever les contraintes au financement des jeunes entrepreneurs

A l'initiative de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), la cinquième édition de la CGECI-ACADEMY a ouvert ses portes à Abidjan le 21 avril. Le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, M. Daniel Kablan Duncan a lancé les activités de cet évènement de deux jours aux côtés du Premier Ministre Adjoint de l'Île Maurice, M. Charles Gaétan Xavier Luc Duval, dont le pays, modèle de réussite économique en Afrique, est l'invité d'honneur.

Pour se joindre à la dynamique insufflée par le thème de ce forum « Tu as un projet, j'ai de l'argent, entreprenons ensemble», le Premier Ministre a réitéré l'engagement du Gouvernement à poursuivre son travail en faveur de la levée des contraintes persistantes au financement des jeunes entrepreneurs en vue de renforcer la promotion de « Nouveaux Champions » nationaux de l'entreprenariat.

Il entend tenir cet engagement avec la contribution de l'Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APEBF) et le patronat local. Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a appelé les nationaux porteurs de projets à éviter d'avoir peur de s'approcher de potentielles personnes morales ou physiques capables de financer leurs initiatives en s'inscrivant dans la dynamique « de solidarité, de partage et de démocratisation de l'entreprenariat » à laquelle invite le thème des CGECI ACADEMY 2016. C'est d'ailleurs pour lever ces craintes de la part des entrepreneurs que ce forum va abriter des réflexions « sur la rencontre entre le porteur de projet et celui qui peut le financer », a souligné le Ministre de l'Industrie et des Mines, M. Jean-Claude Brou.

Il a souligné en outre que les Champions nationaux de l'entreprenariat doivent incarner « l'Ivoirien nouveau » que le Chef de l'Etat veut promouvoir en vue de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020. A ce titre, il a indiqué que ces champions qu'il veut « déterminés, persévérants, travailleurs et visionnaires » ne doivent pas avoir peur de prendre des risques.

La promotion de Champions nationaux de l'entreprenariat est déterminante pour le Gouvernement vu qu'il envisage d'atteindre une participation de plus 60% du secteur privé sur les 30.000 milliards de FCFA que va nécessiter la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2016-2020).

Les nombreuses réformes engagés par le Gouvernement pour assainir l'environnement des affaires pour un secteur privé dynamique donne déjà des résultats positifs selon le Ministre Jean-Claude Brou, avec l'accroissement de 50% du nombre d'entreprises créées entre 2014 et 2015 et une évolution « notable » du taux de financement bancaire à l'endroit des entreprises. ■

Le Premier ministre Daniel Kablan Duncan aux côtés du patronat pour propulser

« Rapport des champions », plénières et laboratoires CGECI

L'ouverture de cette édition des CGECI ACADEMY a été marquée par la remise du « Rapport des champions » au Chef du gouvernement, puis par des plénières et des laboratoires CGECI sur des sous-thèmes divers comme la construction de champions nationaux de l'entreprenariat, la réussite du partenariat entre l'entrepreneur et le financier ou encore, les perspectives du financement des champions. Ces rendez-vous constitueront une opportunité pour les partons des 1500 entreprises membres de la CGECI et ceux des entreprises internationales d'échanger entre eux, et également avec les partenaires techniques sur la question du financement. ■

CONFLITS COMMUNAUTAIRES

Un séminaire interministériel organisé à Grand-Bassam en vue de trouver des solutions durables pour maintenir la paix, la stabilité et la cohésion sociale

Le Gouvernement se mobilise pour éviter la propagation des conflits communautaires

Le Gouvernement organise un séminaire interministériel, du 21 au 22 avril, à l'hôtel Etoile du Sud, à Grand-Bassam, en vue de trouver des solutions durables aux conflits communautaires. Regroupant des représentants
des institutions et des ministères, les Préfets de région, des élus locaux, des autorités traditionnelles et coutumières, des partenaires au développement, mais également des organisations professionnelles et de la société civile, ce séminaire a pour objectif d'analyser les conflits communautaires afin de proposer des solutions au Gouvernement.
Le Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan a rappelé la nature « à la fois délicate et sensible de la problématique des conflits communautaires » qui constitue un réel défi qui pourrait, s'il n'était pas relevé, entraver « notre modèle de vie et les fondements même de notre société, à savoir la solidarité, l'hospitalité et le vivre ensemble ». ■

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité aux côtés du Premier ministre

Daniel Kablan Duncan appelle à puiser dans le « riche patrimoine culturel »

Le Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan, a présidé le 21 avril, à Grand-Bassam, un séminaire interministériel sur l'analyse des conflits communautaires. Il a saisi cette tribune pour appeler les Ivoiriens à « puiser continuellement dans la richesse culturelle » les vertus réparatrices et pacificatrices notamment des « alliances à plaisanteries », des «alliances interethniques» pour apporter des réponses aux conflits communautaires dont les solutions ne peuvent être selon lui, «trouvées seulement dans les textes de loi». Toutefois, a-t-il fait savoir, « dans tous ces conflits, il faut recourir, si nécessaire, à la justice et non à se faire justice », n'écartant pas la possibilité de recourir s'il y a lieu « au pré-arbitrage et à la sagacité de nos Rois et Chefs traditionnels et de notre efficace Corps Préfectoral ». Le Premier Ministre a rappelé qu'une loi a été adoptée lors du conseil des Ministres du 9 septembre 2015 et « vise à apporter une solution satisfaisante et durable à la question de la gestion du foncier agro-pastoral et en particulier, à celle liée à la cohabitation conflictuelle entre agriculteurs et éleveurs, notamment dans les régions du nord et du centre du pays.» ■

MME KABA NIALÉ, MINISTRE DU PLAN ET DU DÉVELOPPEMENT

« La vision du Président de la République est que seul un partenariat gagnant-gagnant à long terme entre le secteur privé et le secteur public permettra à l'économie de prospérer de façon durable… »

La Ministre du Plan et du Développement, Mme Nialé KABA, était l'invité du CICG dans le cadre de « Les Rendez-vous du Gouvernement », le 28 avril 2016, à l'immeuble Sciam, au Plateau. Face à la presse, elle a présenté les enjeux et opportunités du Groupe Consultatif PND 2016-2020 pour la Côte d'Ivoire, dans la perspective du Cap sur l'Emergence. Elle en a profité pour dresser un bilan quantitatif du premier PND 2012-2015. Après avoir présenté les orientations stratégiques du PND 2016- 2020, elle a ouvert une lucarne sur l'organisation du GC PND 2016-2020 prévu pour les 16 et 17 mai, à Paris.

■ Mme le Ministre, la Côte d'Ivoire prépare pour la deuxième fois un Groupe Consultatif à Paris. Peut-on savoir quels étaient les objectifs du 1er PND et quel bilan peut-on en dresser ?

Le premier Plan National de Développement (PND 2012-2015) devait poser les fondements de l'émergence, quand le second (PND 2016 -2020) s'attèlerait à accélérer la marche vers le but visé en 2020. Avec la mise en œuvre du premier Plan, la Côte d'Ivoire a enregistré des progrès rapides grâce aux nombreuses réformes relatives à la réorganisation de l'Administration, à la restructuration de l'Armée et au redéploiement des services de sécurité publique sur l'ensemble du territoire. La Côte d'Ivoire est devenue aujourd'hui, l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique Subsaharienne, voire du monde avec une croissance moyenne annuelle de 9,4% sur la période 2012-2015. Cette croissance a été tirée par la production agricole, les investissements publics et privés et les services bénéficiant notamment de la montée d'une classe moyenne urbaine. Ces performances économiques se sont traduites par un accroissement de plus de 25% du revenu réel par habitant dans un contexte d'inflation maitrisée en dessous de la norme communautaire de 3%. Sur la période 2012-2014, l'investissement du secteur privé s'élève à 4 669 milliards de FCFA contre une prévision de 3 946 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 118,3%. Son rôle moteur de la croissance économique est ainsi pleinement réaffirmé. Je voudrais saluer nos partenaires pour leur appui inestimable à la mise en œuvre du PND 2012-2015.

■ Que peut-on retenir de la mobilisation des ressources lors du 1er GC PND ?

Il me plaît à cet égard, de rappeler à votre bon souvenir que le besoin de financement destiné à l'investissement public à mobiliser lors du Groupe Consultatif de 2012 était de 2017,1 milliards de FCFA (4 milliards de dollars). Les annonces officielles des partenaires s'élevaient à 4 319 milliards de FCFA (8,6 milliards de dollars US) dont 1 102,4 milliards de FCFA (2,2 milliards de dollars US) de financements acquis et 3 217 milliards de FCFA (6,4 milliards de dollars US) de nouveaux financements. Sur la période 2013-2015, le niveau de mobilisation des financements extérieurs s'est élevé à 2501,9 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 76,6% des 3 217 milliards de FCFA des engagements du Groupe Consultatif au titre des nouveaux financements.

« Le PND 2016-2020, qui tire des leçons de la mise en œuvre du premier plan et s'appuie sur les fondements de la Vision « Côte d'Ivoire 2040 », ambitionne de réaliser l'émergence à l'horizon 2020 et de réduire la pauvreté. »

■ Sous quelles perspectives se tient ce GC PND 2016-2020 et quels sont les défis auxquels le pays doit faire face ?

En dépit de ces performances, les progrès demeurent lents sur le plan social. La demande sociale est pressante compte tenu du niveau élevé de la pauvreté et du chômage des jeunes et de l'accès insuffisant à certains services sociaux de base. C'est pourquoi, le Président de la République SEM Alassane OUATTARA a placé son nouveau mandat sous le signe de la réconciliation des cœurs et des esprits, d'une justice égale pour tous, de la bonne gouvernance, de l'accélération de l'emploi des jeunes, de la poursuite de l'amélioration des infrastructures, des conditions de vie et du pouvoir d'achat de nos concitoyens ; Ainsi que de l'industrialisation, notamment notre agriculture, par le développement de chaînes de valeur, avec la transformation des produits. Avec les performances économiques enregistrées au cours des dernières années, la Côte d'Ivoire, entame ainsi la période 2016-2020 avec des atouts majeurs et des acquis obtenus depuis 2012. Le PND 2016-2020, qui tire des leçons de la mise en œuvre du premier Plan et s'appuie sur les fondements de la Vision « Côte d'Ivoire 2040 », ambitionne de réaliser l'émergence à l'horizon 2020 et de réduire la pauvreté. Pour y arriver, il s'appuie sur cinq piliers : Le Renforcement de la qualité des institutions et de la gouvernance, l'accélération du développement du capital humain et du bien-être social, l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation, le développement des infrastructures harmonieusement réparties sur le territoire national et la préservation de l'environnement et enfin le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale.

M. Kaba Nialé, Ministre du Plan et du Développement

■ **Quels sont les grandes tendances de ce PND qui doit conduire le pays à l'Emergence ?**
Le PND 2016-2020 projette un taux de croissance de 9,8% en 2016, 8,9% en 2017, 8,8% en 2018 ; 8,3% en 2019 et 8% en 2020. Le volume des actions du PND 2016-2020 est chiffré à 30 000 milliards FCFA (50 milliards de dollars), dont près de 11 300 milliards FCFA pour le gouvernement et environ 18 700 milliards FCFA représentent le financement attendu du secteur privé. Nous sommes convaincus que c'est le secteur privé qui contribuera à accélérer le développement économique du pays. C'est le secteur privé qui, tout en étant la principale source d'emplois, va stimuler l'innovation et le transfert de technologie. La vision du Président de la République est que seul un partenariat gagnant-gagnant à long terme entre le secteur privé et le secteur public permettra à l'économie de prospérer de façon durable. C'est pourquoi, le secteur privé occupe une place de choix dans la stratégie de développement avec près de 62% du financement du PND 2016-2020.

■ **Quel message voulez vous lancer à vos principales cibles que sont les partenaires au développement et le secteur privé ?**
Je voudrais lancer un appel à tous, partenaires au développement, secteur privé national et international, société civile, de nous accompagner pour assurer un succès franc au Groupe Consultatif, en vue du financement du PND 2016-2020. Du 17 au 18 mai 2016, le Gouvernement de Côte organise avec l'appui de ses partenaires au développement, le Groupe Consultatif pour la mobilisation des financements du Plan national de Développement PND 2016-2020. Le besoin de financement recherché et destiné à l'investissement public est estimé à 4 425 milliards de FCFA soit 7,4 milliards de dollars sur la période 2017-2020. La réunion de Paris contribuera à mobiliser les ressources externes en complément aux efforts nationaux. Partenaires techniques et financiers, secteur privé national et international, ensemble, mettons le Cap sur l'Emergence de la Côte d'Ivoire pour une croissance partagée.

(Extrait)
Traitement : Desk Info / CICG

LANCEMENT OFFICIEL DU GROUPE CONSULTATIF POUR LA MOBILISATION DU FINANCEMENT DU PND 2016-2020

Le Premier Ministre appelle à la mobilisation de tous les acteurs

Le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Daniel kablan Duncan, a présidé le 8 avril, à la Primature, la cérémonie de lancement officiel des activités du Groupe Consultatif pour la mobilisation des ressources du Plan national de développement (GC-PND) 2016-2020. Prévu se tenir à Paris les 17 et 18 mai, ce deuxième Groupe Consultatif vise à mobiliser des ressources externes d'un montant de 4425 milliards FCFA en appui aux efforts nationaux sur les 30.000 milliards FCFA d'investissements pour conduire la Côte d'Ivoire à l'émergence en 2020. Ce niveau d'investissement se subdivise en 11.284 milliards FCFA pour le secteur public, soit 37,6% et 18.716 milliards FCFA pour le secteur privé, soit 62,4%.

Le Premier Ministre a invité les représentants des institutions multilatérales et bilatérales de développement à participer pleinement au processus préparatoire de la réunion de Paris et à être « des vecteurs forts » auprès de leurs sièges respectifs afin de mobiliser leurs hautes directions respectives pour le GC PND de Paris. Ce deuxième PND, traduit de l'avis de Daniel Kablan Duncan, la volonté du Gouvernement de favoriser une croissance économique soutenue, durable et inclusive portée par le développement d'un secteur industriel solide et diversifié. ■

CACAOCULTURE

La Côte d'Ivoire veut mobiliser plus de moyens par des partenariats public-privé pour endiguer la maladie du Swollen Shoot

Le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, Daniel Kablan Duncan, a accordé le 5 avril, à la délégation du groupe Cargill conduite par l'ancien président de sa branche Cocoa & Chocolate, Jos De Loor. L'occasion choisie par le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Mamadou Sangafowa pour faire part de son intention de mobiliser des ressources supplémentaires à travers des partenariats public-privé pour endiguer la maladie du Swollen shoot qui menace la cacaoculture en Côte d'Ivoire. Assurant que le cacao ivoirien « n'est plus en danger » face à cette menace, il a souhaité compter sur des grands groupes du secteur pour mettre en œuvre cette politique qui vise à circonscrire cette maladie du cacaoyer pour lequel il n'y a aucun remède. ■

BANQUE MONDIALE ET FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

Le Premier Ministre Duncan prend part aux réunions de Printemps à Washington

Le Premier Ministre, Daniel Kablan Duncan, a quitté Abidjan le 10 avril pour Washington. Il est à la tête d'une délégation aux Réunions de Printemps du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et du Fonds Monétaire International (FMI) prévue se tenir du 15 au 17 avril 2016. Cette rencontre qui enregistre la présence des responsables gouvernementaux, des représentants du secteur privé et de la société civile, des membres du monde universitaire et de la presse permet d'examiner les perspectives et défis de l'économie mondiale. A cette occasion, ces deux institutions partagent leur évaluation de la performance de l'économie mondiale et proposent les politiques économiques et mesures structurelles à mettre en œuvre pour répondre aux défis du moment.

Au cours de son séjour, le Premier Ministre Duncan fera le point sur l'état et les perspectives de la coopération entre le FMI et la Côte d'Ivoire, en insistant sur la nécessité de conclure le plus tôt possible un nouveau programme financier afin de ne pas rompre la dynamique du processus de transformation structurelle que le pays a entamée.

UNICEF

Un nouveau partenariat avec la Côte d'Ivoire en faveur des droits de l'enfant

La délégation de l'UNICEF reçue à la Primature

Le Premier Ministre Duncan a reçu en audience, le 8 avril à la Primature, Vandi Chidi Minah, Représentant permanent de la Sierra- Leone auprès des Nations-Unies, accompagné de la Représentante résidente de l'UNICEF Côte d'Ivoire. Cette rencontre fait suite à une visite de cinq jours en Côte d'Ivoire au cours de laquelle la délégation a eu une série d'échanges avec les autorités, les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les organisations de la Société civile et le Système des Nations-Unies, puis effectué des visites terrain pour voir l'état de mise en œuvre du programme de coopération UNICEF-Gouvernement ivoirien. ■

DE RETOUR DES ASSEMBLEES DE PRINTEMPS DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Le Premier Ministre annonce la conclusion d'un nouveau programme économique financier de trois ans

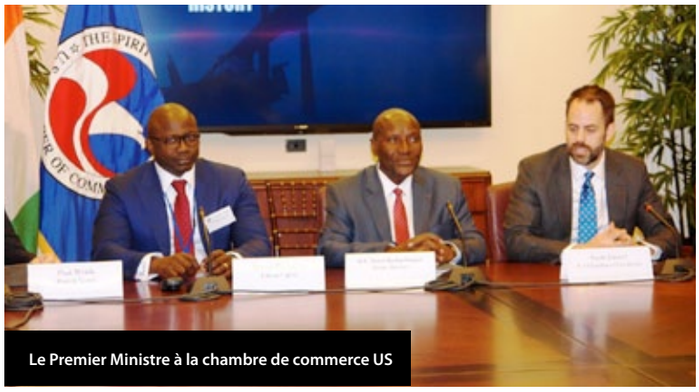

Le Premier Ministre à la chambre de commerce US

Le Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des finances et du Budget, Daniel Kablan Duncan, est rentré de Washington le 18 avril, après avoir pris part aux Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI. Pour le Chef du Gouvernement, ce séjour a été fructueux en ce qu'il était marqué par plusieurs rencontres au sommet notamment avec les hautes autorités de la Banque mondiale et du FMI ainsi qu'avec les autorités américaines.

Le Premier Ministre a annoncé la visite d'une délégation du FMI au mois de juin pour baliser les contours des négociations pour la conclusion d'un nouveau programme de trois ans.

Il a révélé que les responsables de la Banque Mondiale ont annoncé des financements au profit de la Côte d'Ivoire et la préparation du prochain groupe consultatif qui aura lieu à paris les 17 et 18 mai prochains. ■

COOPERATION

Le Premier Ministre annonce la conclusion d'un nouveau programme économique financier de trois ans

La république de l'Île Maurice et celle de la Côte d'Ivoire ont ratifié trois accords pour renforcer leurs relations économiques le 21 avril à Abidjan, au cabinet du Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, M. Daniel Kablan Duncan. Ces signatures sont intervenues en marge de la visite en Côte d'Ivoire du Premier Ministre Adjoint, Ministre du Tourisme et des Communications Extérieures de la République de Maurice, M. Charles Gaëtan Xavier-Luc DUVAL. Ces accords portent successivement sur la promotion économique et la protection réciproque des investissements; la coopération économique, financière et technique; le Mémorandum d'entente sur la coopération mutuelle entre le "Board of Investment (BOI)" de l'Ile Maurice et le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Ces accords visent selon le Chef du Gouvernement ivoirien à hisser la coopération entre les deux pays « à de meilleurs sommets », car le flux commercial qui en découle « est très faible pour le moment », a-t-il déploré. ■

DISTINCTION

Le Rotary distingue le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan pour son engagement relativement à l'éradication de la polio

Le Rotary a décerné, le 1er avril 2016, au Premier Ministre Daniel Kablan Duncan un prix de champion de l'éradication de la polio. Ce, en reconnaissance des efforts du Gouvernement pour maintenir la Côte d'Ivoire exempte de poliomyélite.

« Le Premier Ministre Duncan et le Gouvernement ivoirien ont démontré un engagement sans faille en faveur de la vaccination contre la poliomyélite et le Rotary est fier d'honorer Duncan en lui remettant son prix le plus prestigieux », a déclaré Mike McGovern, président de la commission Polio Plus internationale du Rotary.

En juillet 2015, le Premier ministre Duncan a préconisé l'introduction en Côte d'Ivoire du vaccin antipoliomyélitique inactivé pour les vaccinations de routine qui touchent environ 650 000 enfants par an. Cette introduction est particulièrement importante, car elle signale le début de la phase finale des efforts d'éradication mondiale de la poliomyélite. ■

COMMUNIQUÉS

Conseil des ministres du 20 avril 2016

Le mercredi 20 avril 2016, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 11h30 mn, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.
L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants:
A/-Mesures Générales
-Projet de loi
-Projets de décrets
B/-Mesures Individuelles
C/-Communications
D/-Divers

A/ - MESURES GENERALES

PROJET DE LOI

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a adopté un projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le protocole portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs (Convention de Tokyo de 1963), signé le 04 avril 2014 à Montréal (Canada).
La convention de Tokyo de 1963 organise la répression des comportements indisciplinés à leur bord pouvant compromettre la sécurité des aéronefs, des personnes ou des biens embarqués. Le protocole portant amendement à cette convention adoptée en 2014 reconnaît et étend la compétence de l'Etat d'atterrissage et de l'Etat de l'exploitant de l'aéronef aux infractions et aux actes commis à bord des aéronefs.
La ratification de ce protocole permettra d'accélérer son entrée en vigueur et ainsi de renforcer la lutte du Gouvernement contre les actes terroristes à bord des aéronefs et les comportements de nature à compromettre la sécurité et la sûreté à bord des aéronefs.

PROJET DE DECRET

1- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication et un décret portant approbation de la résiliation de la Convention signée entre la Société RAINBOW FERRY LINES (RFL) et l'Etat de Côte d'Ivoire pour la conception, le financement, la réalisation, l'aménagement, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de transport lagunaire ainsi que pour l'exploitation d'un réseau de transport public par bateaux-bus sur le plan d'eau lagunaire dans le District d'Abidjan et abrogeant le décret n° 2015-70 du 04 février 2015.
La résiliation de cette convention conclue et approuvée par le décret n° 2015-70 du 04 février 2015, a été sollicitée par la société RFL, elle-même, à la suite des divergences intervenues entre ses principaux actionnaires.

2- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté un décret portant approbation de la Convention de Concession de Service Public, pour la Conception, le Financement, la Réalisation, l'Aménagement, l'Entretien et l'Exploitation d'Infrastructures de Transport lagunaire et l'Exploitation d'un réseau de Transport Public par bateaux-bus sur le plan d'eau lagunaire entre l'Etat et la Société de Transport Lagunaire, en abrégé STL.
Ce décret approuve la nouvelle convention signée entre l'Etat et la société STL, en remplacement de celle dont la société RFL a sollicité la résiliation.

B/- MESURE INDIVIDUELLE

1- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de deux Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires de la République de Côte d'Ivoire. Il s'agit de:
• Monsieur DOH-DJANHOUNDY Gilbert, actuellement Ambassadeur de Côte d'Ivoire près la République libanaise, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près le Royaume Hachémite de Jordanie, avec résidence à Beyrouth ;
• Monsieur SAINY Tiémélé, actuellement Ambassadeur de Côte d'Ivoire près la République de l'Inde, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Populaire du Bangladesh, avec résidence à New-Delhi.

2- Au titre du Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques ;
Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de Madame AKA Francine Henriette épouse AKA-ANGHUI, en qualité de Commissaire à la Commission

COMMUNIQUÉS

Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire, en abrégé CNDHCI.

3- Au titre du Ministère des Sports et des Loisirs, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ;
Le Conseil a autorisé la mise à disposition de la CONFEJES, de Monsieur GNACHOUE Guiro Thierry, en qualité de Directeur Adjoint des Programmes EPS/ Sports.

C/- COMMUNICATIONS

1- Au titre du Premier Ministre ;
Le Conseil a adopté une communication relative aux réunions de printemps du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), qui se sont tenues à Washington D.C. (Etats-Unis d'Amérique), du 13 au 17 avril 2016.
Une délégation de haut niveau conduite par le Premier Ministre a représenté la Côte d'Ivoire à ces différentes rencontres. Il ressort de ces réunions que l'économie mondiale est caractérisée par une reprise modeste et des risques d'évolution négative qui nécessitent un appui important des institutions de Bretton Woods pour soutenir les reformes structurelles.
La participation de la Côte d'Ivoire à ces réunions a été marquée par l'appel du Premier Ministre aux partenaires internationaux pour soutenir l'opérationnalisation des marchés carbones en Afrique et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. A cet effet, le Premier Ministre a confirmé l'adhésion de notre pays à la Coalition du Leadership sur le Prix du Carbone, dénommée (CPLC).
Au cours du forum, la Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une réelle et forte manifestation d'intérêt des hauts dirigeants de l'économie mondiale et des grandes entreprises américaines. L'exception ivoirienne dans ce contexte de ralentissement de l'économie mondiale a été reconnue et affirmée, en même temps que la solidarité des hauts dirigeants de la communauté financière internationale à l'égard de notre pays à la suite de l'attaque terroriste de Grand Bassam.
Aussi, en marge des réunions, le Premier Ministre a reçu en audiences de hauts dirigeants de l'économie mondiale et des grandes entreprises internationales. Trois accords de financements de plus de 100 milliards de francs CFA ont été signés avec la Banque Islamique de Développement (BID) pour la réalisation d'un lycée de formation professionnelle à Zouan Hounien ainsi que la construction de routes, notamment les tronçons « Touleupleu-Zouan Hounien » et « Séguela-Mankono ».

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la visite de travail et d'amitié effectuée en Côte d'Ivoire du 29 mars au 1er avril 2016 par le Ministre des Affaires Etrangères de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, son excellence Dr Tadros ADHANOM.
Au cours de son séjour, qui coïncidait avec le cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays, Dr. Tadros ADHANOM a eu des échanges fructueux avec son homologue ivoirien sur des questions d'intérêt commun aux plans bilatéral, régional et international.
Aussi, les deux parties se sont engagées à œuvrer au renforcement et à la diversification de la coopération entre nos deux pays, notamment à travers la création d'une commission mixte de coopération entre l'Éthiopie et la Côte d'Ivoire. La visite a été soldée par la signature de quatre accords de coopération dans les domaines de la diplomatie, de la santé et de la recherche scientifique.

3- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire du Premier Ministre Adjoint de la République de Maurice.
Son Excellence Monsieur Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA, Premier Ministre Adjoint, Ministre du Tourisme et des Communications Extérieures de la République de Maurice, effectue une visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire, du 19 au 21 avril 2016.
Au cours de cette visite, Son Excellence Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA sera reçu en audience par le Premier Ministre au cours de laquelle seront examinées les questions relatives au partenariat et aux échanges bilatéraux dans la perspective commune de redynamiser et de diversifier les liens d'amitié et de coopération qui existent entre la Côte d'Ivoire et l'Ile Maurice.
En marge de la visite, Son Excellence Charles Gaétan Xavier-Luc Duval GCSK FCA participera en qualité d'invité d'honneur, à la CGECI Academy, qui se tient à Abidjan du 21 au 22 avril 2016.

4- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la visite de travail de Madame la Première Dame au siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à Genève (Suisse).
Dans le cadre du renforcement des actions de lutte contre le travail des enfants, Madame la Première Dame, Présidente du Comité National de Surveillance des Actions de Lutte contre la Traite, l'Exploitation et le Travail des Enfants, effectuera une visite de travail du 21 au 27 avril 2016 au siège de l'OIT à Genève, en Suisse.
Cette visite de travail permettra à Madame la Première Dame d'échanger avec la direction de l'OIT sur les moyens de faire évoluer les textes sur le travail des enfants dans le sens de la prise en compte du modèle africain de socialisation par le travail, de sorte à assurer une plus grande adhésion des populations à ces textes, surtout dans les zones rurales.

5- Au titre du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la Fête du Travail, le 1er mai 2016.
Le dimanche 1er mai 2016, la Côte d'Ivoire célébrera ses travailleurs sur toute l'étendue du territoire national. La cérémonie officielle se tiendra dans les jardins de la Primature tandis que des célébrations éclatées seront organisées dans les chefs-lieux de Région dans lesquels existent des services de l'administration du travail ainsi que dans les organisations syndicales et dans les entreprises.
A cet effet, le Conseil a instruit le Ministre chargé de l'Emploi et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les dispositions utiles, comme à chaque 1er mai, pour l'organisation réussie des célébrations sur toute l'étendue du territoire national.

6- Au titre du Ministère du Plan et du Développement, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation du Groupe Consultatif pour la mobilisation des ressources en vue du financement du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, les 17 et 18 mai 2016 à Paris (France).
Dans l'élan du premier Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire qui a posé les bases de l'émergence de notre pays, le second Plan National de Développement, le PND 2016-2020, poursuit la transformation du tissu économique de notre pays et l'amélioration des conditions de vie des populations, à travers la réalisation de projets d'investissements dans les secteurs porteurs de croissance et l'intensification de la lutte contre la pauvreté.
Le Groupe Consultatif initié par le Gouvernement vise à partager avec les partenaires économiques et financiers internationaux la vision et les stratégies de développement de notre pays à l'horizon 2020 et à mobiliser les ressources extérieures, tant publiques que privées, nécessaires au bouclage du financement

COMMUNIQUÉS

global du PND 2016-2020. Il s'agit plus précisément de mobiliser, aux côtés des partenaires au développement, la somme de 4 425 milliards de francs CFA pour les investissements publics sur la période 2017-2020.
Le Groupe Consultatif se réunira en présence du Président de la République le 17 mai 2016, à la Représentation de la Banque Mondiale à Paris, pour la première journée consacrée aux institutionnels et le 18 mai 2016, dans les locaux du MEDEF, pour la journée réservée au secteur privé.

7- Au titre du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'état de préparation du projet d'aménagement du débarcadère et de construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra.
Ce projet, financé par le Gouvernement japonais, vise à doter le secteur de la pêche d'infrastructures de commercialisation et de conservation des produits halieutiques afin de réduire les pertes post-capture et d'améliorer les conditions de travail et de vie des populations de pêcheurs dans le département de Sassandra. Il s'agit d'infrastructures et d'équipements pour le débarquement et la manutention des produits de pêche, de bâtiments administratifs et techniques, d'une fabrique de glace ainsi que d'un marché moderne au PK3.
Le Conseil a instruit le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures utiles pour le démarrage de l'étude d'impact environnemental et social de cet important projet.

8- Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la réunion ministérielle sur le fonds régional pour les bourses d'études et l'innovation du Partenariat pour le Développement des Compétences dans les Domaines des Sciences Appliquées, de l'Ingénierie et des Technologies (PASET en anglais), tenue à Dakar au Sénégal.
Le PASET a été initié par l'ONG Planet Earth en partenariat avec plusieurs pays africains en vue de mettre l'accent sur la qualité de la formation et de trouver un équilibre entre les disciplines des sciences appliquées et les sciences sociales qui dominent l'Enseignement Supérieur en Afrique. Le 08 mars 2016, les Ministres en charge de la Science, de la Technologie et de l'Innovation et le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Côte d'Ivoire se sont réunis à Dakar afin de mettre en place les mécanismes pour la mobilisation de ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet.
La Côte d'Ivoire adhère pleinement à cette initiative, qui cadre entièrement avec le PND 2016-2020, et entend y prendre une part importante afin de relever davantage le niveau de qualification des diplômés qui entrent dans le secteur productif.

9- Au titre du Ministère des Sports et des Loisirs, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation des 3es Jeux de la CEDEAO.
Compte tenu des préparatifs en cours des Jeux de la francophonie de 2017, qui nécessitent la fermeture des infrastructures sportives publiques pour des travaux de réhabilitation, le Conseil a décidé de reporter à une date ultérieure l'organisation de la 3e édition des Jeux de la CEDEAO prévus en Côte d'Ivoire courant 2016.

10- Au titre du Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME ;
Le Conseil a adopté deux communications :
• La première communication est relative à la création d'une plateforme collaborative entre le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME et le CEPICI.
Cette initiative a pour but d'accompagner le programme Phoenix dédié à la densification du tissu des PME, à travers la fourniture d'informations statistiques constantes se rapportant à la création de PME et à leur évolution en termes de chiffres d'affaires, d'emplois créés et de valeur ajoutée, en vue de mieux orienter l'action du Gouvernement.
• La deuxième communication est relative à la cérémonie de lancement du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA 2016).
Le MIVA aura lieu à Abidjan du 16 au 25 septembre 2016 sous le haut patronage de Madame la Première Dame de la République de Côte d'Ivoire. Cette édition du MIVA sera marquée par le concours de la région phare de Côte d'Ivoire et le championnat de Côte d'Ivoire du chocolat, qui enregistra la participation d'une dizaine de pays africains, européens et orientaux.
Les préparatifs de cet évènement se déroulent normalement. La cérémonie de lancement du MIVA s'est déroulée en mars 2016, et la phase de promotion aux plans national et international est en cours.

11- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, en liaison avec le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère du Pétrole et de l'Energie et le Ministère des Infrastructures Economiques ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la rencontre sur les projets et programmes financés par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en Côte d'Ivoire, les 11 et 12 février 2016, à Yamoussoukro.
Conformément aux recommandations de la deuxième revue annuelle des réformes, projets et programmes communautaires, une rencontre sur l'état d'avancement des projets et programmes financés par l'UEMOA a été organisée à Yamoussoukro, les 11 et 12 février 2016. Lors de cette rencontre qui a réuni les représentants des ministères bénéficiaires, les maitres d'ouvrages délégués et le secteur privé, 32 projets d'un coût global de 71,5 milliards financés par l'UEMOA ont été examinés. Ainsi, au 31 décembre 2015, 12 projets sont achevés et 20 sont en cours de réalisation. La rencontre a également permis d'identifier les obstacles techniques et administratifs à l'exécution des projets et à l'amélioration de l'indice de performance de notre pays. Aussi, en vue de renforcer la synergie d'action dans l'exécution des projets et d'améliorer le taux d'absorption des ressources mises à disposition par l'UEMOA, le Conseil a exhorté le Ministre de l'Economie et des finances et l'ensemble des ministères concernés à une plus forte collaboration avec les différents acteurs impliqués.

12- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté deux communications:
• la première communication est relative à la Visite du Directeur Général Adjoint du Fonds Monétaire International (FMI) en Côte d'Ivoire effectuée du 24 au 27 février 2016.
Lors de cette visite, Monsieur Mitsuhiro Furusawa a échangé avec les plus hautes autorités ivoiriennes, les opérateurs économiques nationaux, la société civile et les étudiants des grandes écoles publiques, sur les principaux défis auxquels notre pays est confronté et partagé sa vision de l'avenir de celui-ci.
Au terme de sa visite, le Directeur Général Adjoint du FMI a réaffirmé la disponibilité de cette institution internationale et sa volonté d'appuyer la mise en œuvre du PND. Il s'est par ailleurs félicité des solides résultats économiques obtenus par le Gouvernement et a salué l'accroissement des dépenses en faveur des pauvres ainsi que les réformes intervenues dans le secteur financier destinées à renforcer la stabilité financière.
• La deuxième communication est relative à la relance des travaux d'élaboration de l'ouvrage « la Côte d'Ivoire en Chiffres ».
« La Côte d'Ivoire en Chiffres » a été jusqu'en 2007, année de sa dernière parution, l'ouvrage gouvernemental de référence en matière d'informations économiques, financières et sociales. Ce périodique de statistiques nationales faisait connaître au grand public, aux opérateurs économiques ainsi qu'aux partenaires au développement, les résultats de l'économie ivoirienne, les grandes réformes et les perspectives macro-économiques.
Le Conseil a décidé de relancer la publication de ce périodique pour mettre en avant les progrès de l'économie nationale dans la marche vers l'émergence. L'édition 2016 de cet ouvrage prendra notamment en compte les résultats des comptes nationaux définitifs 2013, les comptes provisoires 2014, les estimations 2015 et les prévisions 2016.

13- Au titre du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des

COMMUNIQUÉS

Jeunes et du Service Civique, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant et le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes ;
Le Conseil a adopté une communication relative au projet « Inclusion des Jeunes » en Côte d'Ivoire.
Le projet « Inclusion des jeunes » initié par la Commission de l'UE est mis en œuvre par le Centre de développement de l'OCDE avec pour objectif de soutenir les actions en faveur des jeunes. Ce projet couvre dix pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie.
Le Conseil a donné son accord pour la mise en œuvre du projet en Côte d'Ivoire. Il permettra de soutenir la capacité des acteurs nationaux à participer efficacement au dialogue, à la conception et à l'évaluation des politiques en faveur de la jeunesse et de produire en partenariat avec les Centres nationaux de recherche et l'Institut National de la Statistique, des analyses à l'échelle nationale sur la vie des jeunes, en termes d'emploi, d'éducation, de santé et de participation civique. Les résultats de ces analyses seront pris en compte, si nécessaire, dans la revue des politiques et programmes en cours au niveau national.

14- Au titre du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, en liaison avec le Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative au projet de développement d'une plateforme de communication et d'information des adolescents et des jeunes à travers une plate-forme technologique dénommée : « U-REPORT ».
Le projet U-Report met à profit la technologie mobile largement utilisée par la jeunesse en vue de vulgariser la participation et l'implication des adolescents et des jeunes aux projets et aux processus de prise de décisions dans tous les domaines les concernant. Plus concrètement, cette plate-forme est un outil gratuit de communication par sms qui permettra, dans une interaction dynamique, de toucher individuellement et collectivement les jeunes afin de renforcer leurs échanges et d'alerter les décideurs sur les difficultés qu'ils rencontrent.
Ce programme qui bénéficie de l'appui des opérateurs de téléphonie mobile en Côte d'Ivoire et de l'assistance de l'UNICEF, permettra au Gouvernement d'accroître les chances de succès des projets en faveur des jeunes, de relever leur niveau d'implication dans ces projets et d'améliorer leur qualité de vie.

15- Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, en liaison avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la prise en charge sociale, psychologique et médicale des victimes de l'attaque terroriste survenue à Grand-Bassam, le dimanche 13 mars 2016.
L'attaque terroriste qu'a subie notre pays a occasionné des morts et a causé des blessures tant physiques que psychologiques, précisément des troubles post traumatiques importants. Face à cette situation, le Gouvernement poursuit ses visites aux blessés, aux familles et aux proches des défunts aux fins de leur renouveler la compassion et le réconfort de la nation, et de leur apporter l'assistance sociale et psychologique nécessaire en de telles circonstances.
La journée d'hommage à toutes les victimes, organisée à la suite des trois jours de deuil national, à Grand-Bassam, avec la présence effective du Président de la République, s'inscrit dans l'élan de solidarité nationale et de cohésion sociale qui font la résilience des nations face aux attaques extérieures.
Aussi, le conseil se félicite de la bravoure et du comportement exemplaire des Ivoiriens, qui ont su éviter de donner dans les amalgames et la stigmatisation, permettant ainsi à notre pays de faire face à cette nouvelle adversité dans la dignité et l'unité nationale.

D/– DIVERS

1- Point des mesures prises par le Conseil National de Sécurité dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ;
Le Conseil National de Sécurité (CNS) a tenu ce mardi 19 avril 2016, une session extraordinaire au Palais de la Présidence, en présence du Président de la République, Président du Conseil National de Sécurité. Cette réunion a essentiellement été consacrée à l'examen des besoins urgents dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Lutte Contre la Terrorisme (PACT).
Conformément aux recommandations de cette réunion, le Conseil des Ministres a instruit l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures diligentes pour le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de Sécurité et des autres structures concernées. Ces mesures concernent plus particulièrement le renforcement des services de renseignement, la surveillance des frontières, la formation et l'équipement des unités ainsi que la dotation en moyens de mobilité et le déploiement de troupes additionnelles sur l'ensemble du territoire national. Le coût de l'ensemble de ces mesures est estimé à 80 milliards de FCFA.

2- Organisation d'un séminaire d'analyse et de recherche de solutions de prévention des conflits communautaires en Côte d'Ivoire ;
Le Conseil des Ministres a autorisé la tenue d'un séminaire chargé de développer des stratégies de prévention et de gestion des conflits communautaires en général et de façon spécifique, des conflits agriculteurs-éleveurs dans le but de renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble. Ce séminaire aura lieu les 21 et 22 avril 2016 à Grand-Bassam.

Fait à Abidjan, le 20 avril 2016
Bruno Nabagné KONE
Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste,
Porte-parole du Gouvernement
porteparoledugvt@egouv.ci

Conseil des ministres du 06 avril 2016

Le mercredi 06 avril 2016, un Conseil des Ministres s'est tenu de 10h00 à 12h30 mn, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.
L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants:
A/-Mesures Générales
- Projets de loi et d'ordonnances
- Projets de décrets
B/-Mesures Individuelles
C/-Communications
D/-Divers

A/ - MESURES GENERALES

PROJETS DE LOI ET D'ORDONNANCES

1- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité;
Le Conseil a adopté deux projets de loi :
• un projet de loi portant statut de l'opposition politique.
Le présent projet de loi définit le cadre légal d'exercice des partis et groupements politiques. Il institue un Chef de l'opposition, fixe les règles et procédures

COMMUNIQUÉS

permettant de le désigner et précise les droits et obligations de l'opposition.
Ce vise à consolider notre démocratie et à renforcer le rôle des partis se réclamant de l'opposition dans la construction de l'unité et de la cohésion nationales.
• un projet de loi organique portant organisation du Référendum pour l'adoption de la Constitution.
La Constitution du 1er août 2000, adoptée dans le contexte d'une transition militaire consécutive à un coup d'Etat, n'a pas pris en compte les véritables aspirations du peuple ivoirien. Ainsi, l'application de cette constitution a conduit à une décennie de crises politique, sociale et militaire, dont notre pays porte encore les séquelles.
L'élection présidentielle de 2010, censée réconcilier les différentes composantes de la population ivoirienne, a au contraire accentué la crise et les divisions.
Aussi, en vue d'accompagner la reconstruction amorcée du tissu social et de la cohésion nationale, et de sauvegarder durablement le nouvel essor économique de notre pays, le présent projet de loi organique annonce l'organisation d'un référendum constitutionnel pour l'adoption d'une constitution, qui prendra en compte la réalité du contexte politique et économique de la Côte d'Ivoire.

2- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère des Transports, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une ordonnance portant modification de l'article 899 du Code Général des Impôts ainsi que son projet de loi de ratification.
La présente ordonnance supprime le droit de timbre des billets de passage, récépissés, bulletins ou autres pièces en tenant lieu, délivrés pour les transports de personnes par air.

3- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère des Transports, le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère du Tourisme ;
Le Conseil a adopté une ordonnance portant aménagement des dispositions relatives à la taxe d'embarquement sur les titres de transport aérien et suppression de la contribution de solidarité sur les billets d'avion, ainsi que son projet de loi de ratification.
Cette ordonnance réduit de moitié la taxe d'embarquement sur tous les titres de transport aérien perçue par passager embarquant en Côte d'Ivoire et supprime la contribution de solidarité sur les billets d'avion due par les passagers voyageant sur tout vol aérien à destination de l'étranger.
Ces deux ordonnances visent à améliorer la compétitivité de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et ainsi, à faire de la Côte d'Ivoire une destination touristique et une place d'affaires de premier choix.

PROJETS DE DECRETS

1- Au titre du Ministère des Transports, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté un décret portant approbation de la résiliation de la Convention signée entre la Société Securiport LLC et l'Etat de Côte d'Ivoire pour la fourniture d'un Système Intégré de Sécurité des Aéroports (SISA). Cette convention, établie par le décret n° 2009-100 du 31 mars 2009, avait été signée dans le cadre d'un Accord de Construction-Exploitation-Transfert.

2- Au titre du Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère des Transports et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté un décret portant institution d'une redevance de sécurité aérienne et déterminant les modalités de perception et de répartition de ladite redevance.
Ces deux décrets concourent à l'amélioration de la compétitivité de l'Aéroport International Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan à travers la suppression du prélèvement de 10 000 francs CFA au profit de la société SECURIPORT et son remplacement par une redevance de 5000 francs CFA à percevoir par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) au profit de la Police nationale en vue de la modernisation des procédures liées à l'identification et au contrôle des passagers ainsi qu'à l'interconnexion au réseau Interpol.

B/– MESURE INDIVIDUELLE

B1/ COMMUNICATIONS

Au titre du Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a donné son accord en vue de la nomination de trois Ambassadeurs Extraordinaires et Plénipotentiaires près la République de Côte d'Ivoire. Il s'agit de :
• Monsieur Mahmood Mohammed Mahmood Al Mahmood, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire des Emirats Arabes Unis près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abuja au Nigéria ;
• Monsieur Moshe KHAMI, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Etat d'Israël près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Abidjan ;
• Monsieur Andrew Barnes, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Australie près la République de Côte d'Ivoire, avec résidence à Accra au Ghana.

B2/ COMITÉ RESTREINT DU 24 MARS 2016

Au titre du Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget ;
Le Conseil a adopté une communication relative aux délibérations du Comité chargé de l'examen des projets de nominations dans les Départements ministériels du 24 mars 2016.
La liste de ces nominations est jointe en annexe du présent communiqué.

C/– COMMUNICATIONS

1- Au titre du Premier Ministre, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une Communication relative à la visite d'amitié et de travail de Monsieur Habib ESSID, Chef du Gouvernement de la République tunisienne, qui aura lieu en Côte d'Ivoire du 24 au 26 avril 2016.
Cette visite intervient dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de fraternité entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire et permettra de poser les bases d'une coopération plus accrue dans les domaines politique, économique, social et sécuritaire.
Durant son séjour, le Chef du Gouvernement tunisien sera reçu en audience par Son Excellence Monsieur le Président de la République et aura des séances de travail avec Monsieur le Premier Ministre.
A l'occasion de cette visite, diverses questions seront abordées, notamment la question du terrorisme international et ses conséquences sur la paix et la sécurité en Afrique. Le Chef du Gouvernement tunisien prendra également part aux travaux de la 8e session de la Grande Commission Mixte de Coopération ainsi qu'au Forum économique ivoiro-tunisien.

2- Au titre du Ministère des Affaires Etrangères, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la visite d'amitié et de travail qu'effectuera en Côte d'Ivoire, du 05 au 07 avril 2016, Monsieur James

COMMUNIQUÉS

DUDDRIDGE, Secrétaire d'Etat , Ministre pour l'Afrique, les Territoires d'Outre-mer et les Caraïbes, membre du Parlement britannique.
Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre la République de Côte d'Ivoire et le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord. Elle vise également à identifier des domaines de coopération ainsi qu'à mettre en œuvre les mécanismes de gestion et d'intensification de cette coopération.
Diverses autres questions d'intérêts économique et social, notamment l'environnement des affaires, la sécurité internationale et sous-régionale, la formation, la question de l'eau potable, le retour du service des visas de l'Ambassade britannique, sont également inscrites à l'ordre du jour des audiences prévues avec les autorités ivoiriennes.

3- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en liaison avec le Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de la Justice, le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes ;
Le Conseil a adopté une communication relative aux affrontements intercommunautaires dans le Département de BOUNA.
Du 19 au 25 mars 2016, de violents affrontements ont opposé des agriculteurs et des éleveurs de différentes communautés de la région du Bounkani, précisément dans les localités de Assoum 1, Piko, Youtoudouo, Bibièldouo, Pouan et Dakoundouo.
Le bilan provisoire de ces affrontements fait état de 33 morts dont un Gendarme, 52 blessés dont des éléments des FRCI et 2640 personnes déplacées ainsi que d'importants dégâts matériels.
Face à cette situation, le Gouvernement a renforcé les mesures sécuritaires dans la région avec le déploiement dès les premiers jours de 1037 éléments des forces de défense et de sécurité. Des médicaments de première nécessité, des vivres et non vivres y ont été convoyés pour faire face aux premières urgences aux plans sanitaire et humanitaire.
Une mission gouvernementale a également été diligentée dans la région dès le début de la crise pour apaiser la situation, ramener la cohésion sociale et apporter la compassion et le réconfort de la nation aux familles des disparus et aux blessés.
Au terme de la dernière mission gouvernementale conduite par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Roi de Bouna, les chefs de communautés ainsi que les cadres et élus se sont fermement engagés à ramener le calme et la paix dans la région.
Le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il visitera la région du Bounkani dans les prochaines semaines et un séminaire interministériel est prévu le 27 avril 2016 afin de réfléchir aux moyens de prévention des conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs et d'y apporter une réponse nationale.

4- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité;
Le Conseil a adopté une communication relative à la réunion quadripartite des Ministres en charge de la Sécurité de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, tenue à Abidjan, les 23 et 24 mars 2016.
A l'issue de cette rencontre qui a porté sur la prévention et la lutte contre le terrorisme dans ces Etats victimes d'attaques et de menaces terroristes, il a été convenu principalement de mutualiser les moyens et de renforcer les relations entre les services de sécurité. A cet effet, un bulletin mensuel d'informations sur les actes criminels liés au terrorisme a été institué et des actions sont prévues dans le sens de l'harmonisation des législations nationales en matière de lutte contre le terrorisme et de surveillance des frontières.
Aussi, il convient d'indiquer que cette réunion a véritablement permis de rapprocher les services de sécurité et d'établir des contacts directs entre eux. Les résolutions de cette rencontre ont notamment permis les avancées de l'enquête relative à l'attaque terroriste de Grand-Bassam.

5- Au titre du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en liaison avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère des Transports, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'adhésion de la Côte d'Ivoire au Répertoire des Clés Publiques de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (RCP OACI).
Ce répertoire est l'outil de référence en matière de validation des données des passeports biométriques à l'échelle mondiale. Il constitue la base de données centrale de l'OACI et permet d'assurer la fiabilité des documents de voyage et la traçabilité des voyageurs.
Dans le cadre du processus de sécurisation des passeports ivoiriens engagé par le Gouvernement, le Conseil a autorisé l'inscription de la Côte d'Ivoire au répertoire des Clés Publiques de l'OACI.

6- Au titre du Ministère du Plan et du Développement, en liaison avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative au bilan de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et au passage des OMD aux Objectifs de Développement Durable (ODD).
Adoptés lors du Sommet du Millénaire de l'ONU en septembre 2000, les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) consacrés à la réduction de l'extrême pauvreté et aux inégalités dans le monde, sont arrivés à échéance en 2015. Le bilan des objectifs du millénaire montre des progrès considérables enregistrés tant au niveau mondial qu'au niveau national. En Côte d'Ivoire, les politiques économiques et sociales engagées par le Gouvernement depuis la fin des années de crise aident à la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales. Ces dernières reculent progressivement grâce aux investissements pro-pauvres. Ces investissements consacrés par le Budget national, sont destinés aux programmes d'accès à l'eau potable et à l'électricité, à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé maternelle ainsi qu'à la politique de l'école obligatoire, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, etc.
Aussi, le Gouvernement entend redoubler d'efforts pour consolider la dynamique amorcée à travers la promotion et la prise en compte des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans le processus de planification du développement.

7- Au titre du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'incendie survenu à la Tour D de la Cité Administrative.
Le dimanche 27 mars 2016, aux environs de 05 heures, un incendie s'est déclaré à la mezzanine de la Tour D de la Cité Administrative au Plateau. Une enquête est en cours en vue de déterminer dans les plus brefs délais l'origine et la nature de ce sinistre.
Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer bien que les dégâts matériels soient très importants. Les locaux d'accueil et de réception du service du Guichet Unique du Foncier ainsi que des documents et le matériel de travail ont été détruits.
Le Conseil a instruit le Ministre de la Construction et de l'Urbanisme ainsi que l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de procéder aux travaux de réhabilitation des locaux et des installations techniques concernés tout en travaillant à la mise en œuvre d'un plan plus général de réhabilitation des immeubles de la Cité Administrative du Plateau.
En attendant la réhabilitation des bureaux sinistrés, des mesures urgentes seront mises en œuvre afin d'assurer la continuité du service de traitement des actes du foncier urbain.

8- Au titre du Ministère du Tourisme, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le

COMMUNIQUÉS

Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et le Ministère des Affaires Etrangères ;
Le Conseil a adopté une communication relative à la 58e réunion de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, à la Conférence annuelle des parties prenantes et au symposium du programme sur le tourisme durable du 10YFP, du 19 au 21 avril 2016 à Abidjan.
A l'occasion de la dernière session de la Commission de l'OMT pour l'Afrique, qui s'est tenue en Colombie, la Côte d'Ivoire avait été désignée à l'unanimité des membres pour abriter la 58e session. Cette rencontre se tiendra du 19 au 21 avril 2016 à Abidjan et enregistrera la participation du Secrétaire Général de l'OMT, des Ministres chargés du Tourisme des Etats membres de l'OMT ainsi que des commissions sœurs des Amériques, de l'Asie Pacifique, de l'Asie du Sud, de l'Europe et du Moyen-Orient.
Le Conseil a instruit le Ministre du Tourisme et l'ensemble des Ministres concernés à l'effet de prendre les mesures idoines pour le bon déroulement et le succès de cette rencontre.

9- Au titre du Ministère du Tourisme ;
Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la 6e édition du Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA), du 20 au 24 avril 2016, à Abidjan.
Cette 6e édition, qui a pour thème « Tourisme en régions, source de richesses », s'inscrit dans la perspective de la relance du secteur du tourisme, avec pour ambition de faire de l'industrie touristique l'un des moteurs du développement économique de notre pays.
L'édition 2016 du SITA attend plus de 10 000 visiteurs et plus de 283 exposants, constitués notamment d'agences de voyages, d'hôteliers, d'artisans d'art et de collectivités décentralisées.

10- Au titre du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, en liaison avec le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat et le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances ;
Le Conseil a adopté une communication relative au réapprovisionnement de l'entrepôt de la solidarité en vivres et non vivres et à l'aide aux sinistrés.
Après les dernières actions du Gouvernement à Bédiala dans le département de Daloa, à Taabo et à Néko dans le département de Lakota où les populations sinistrées ont bénéficié du soutien et de la compassion de la nation, les stocks en vivres et non vivres de l'entrepôt de la solidarité sont à la limite de la rupture.
Aussi, le Conseil a donné son accord au réapprovisionnement de l'entrepôt de la solidarité en vivres et non vivres pour un coût de 527 millions de francs CFA.
Dans l'immédiat, 147 millions de FCFA iront à l'aide en vivres et non vivres à 1163 ménages, dont 700 en situation de déplacés internes à Grabo, Olodio et Dahioké, le long de la frontière libérienne, 413, victimes de destruction de culture par des éléphants dans le département de Sikensi, et 50, victimes d'incendies dans les départements de Katiola, Niakaramandougou, Sinfra, Daoukro et Man.

11- Au titre du Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques, en liaison avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique, le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de l'Indemnisation des Victimes, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense, le Ministère de l'Industrie et des Mines, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de la Communication, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère des Infrastructures Economiques, le Ministère des Eaux et Forêts, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ;
Le Conseil a adopté une communication relative au plan d'action de mise en œuvre des recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) et des organes de traités.
Le présent plan d'action fait suite aux recommandations formulées à l'endroit de notre pays lors de la présentation de son 2e rapport en avril 2014 devant le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, à Genève, à l'occasion de l'EPU.
Au terme de cette présentation, 186 recommandations, qui concernent pour l'essentiel le cadre normatif et structurel de protection des droits de l'Homme, avaient été formulées à l'endroit de la Côte d'Ivoire, qui a agréé 181 d'entre elles. Ainsi, ce plan d'action identifie l'ensemble des actions à conduire pour améliorer la connaissance, la sauvegarde et le développement des droits de la personne humaine sur l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'un programme exhaustif qui, au-delà des recommandations de l'EPU, prend en compte celles des procédures spéciales et des organes de traités.
Ce document, élaboré avec l'appui de toutes les parties prenantes, se décline en 9 objectifs globaux, à savoir le renforcement de la coopération avec le système international de protection des droits de l'Homme et les autres mécanismes de l'ONU, le renforcement du système judiciaire et pénitentiaire, le renforcement des droits catégoriels et spécifiques, le renforcement de la liberté d'information, de la presse, de réunion et d'association et le renforcement de la lutte contre la pauvreté.

Fait à Abidjan, le 06 avril 2016
Bruno Nabagné KONE
Ministre de l'Economie Numérique et de la Poste,
Porte-parole du Gouvernement
porteparoledugvt@egouv.ci

Accédez tous à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci

Portail officiel du Gouvernement de Côte d'Ivoire

L'information officielleau quotidien...

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - TUNISIE

Côte d'Ivoire-Tunisie : Un nouveau départ après 50 ans de coopération

Le Chef du Gouvernement Tunisien, Habib Essid a effectué une visite d'amitié et de travail de 72 heures en Côte d'Ivoire du 24 au 26 avril dernier. Pays historiquement liés par une relation vieille de plus de cinquante ans, nouée par les Présidents Houphouët-Boigny et Bourguiba, la Côte d'Ivoire et la Tunisie entendaient ainsi donner un nouveau souffle à leur coopération bilatérale. Ainsi la 8è session de la Grande Commission Mixte qui se réunissait quatorze ans après sa dernière tenue, a enregistré la signature de 13 accords qui s'inscrivent dans les perspectives d'un renforcement de l'axe Abidjan-Tunis au profit d'un développement solidaire des deux pays.

Donner un souffle nouveau à une relation cinquantenaire

Pionniers des bonnes relations qui perdurent entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie, les Présidents Félix Houphouët-Boigny et Habib Bourguiba ont posé les jalons d'une excellente coopération entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie. Liés depuis 1965 à la faveur des premières relations diplomatiques qu'ils nouèrent, les deux pays ont depuis signé 32 traités en rapport avec la douane, les impôts, le commerce, le transport, le tourisme, l'investissement, la culture, la justice, la coopération décentralisée, etc. C'est pour aller au-delà de ces 32 accords que la Grande Commission Mixte a identifié 13 domaines de coopération qui ont fait l'objet d'accords et de protocoles d'accords à la faveur de la visite du Chef du Gouvernement Tunisien. Celui-ci déclarait à juste titre : « Je suis là dans le cadre du renforcement de la coopération entre nos deux pays. Durant mon séjour, des accords seront signés dans les domaines de l'éducation, des Tic, de la formation professionnelle, etc. », promettait le Chef du gouvernement tunisien à sa descente d'avion. L'hôte de la Côte d'Ivoire qui plantait ainsi le décor de son séjour, a réussi sa mission pour avoir, avec son homologue Daniel Kablan Duncan conduit les travaux qui ont abouti à la signature desdits accords.■

Le Chef du Gouvernement Tunisien, Habib Essid reçu par le Président Alassane Ouattara

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - TUNISIE

11 accords et 2 protocoles d'accords pour relancer les relations ivoiro-tunisiennes

Ce sont au total onze (11) accords et deux (2) protocoles d'accords qui ont été signés le mardi 26 avril à la faveur de la huitième session de la Grande Commission Mixte de coopération qui s'est tenue en présence des Chefs de Gouvernement de Côte d'Ivoire et de Tunisie. Ces accords qui ont été paraphés par Daniel Kablan Duncan et son hôte visent à marquer la nouvelle dynamique que les deux pays entendent imprimer à leurs relations d'amitié et de coopération vielles d'une cinquantaine d'années. Il s'agit de l'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'accord de coopération dans le domaine social, de l'accord en matière de santé, de l'accord de coopération dans le domaine des ressources forestières, un accord de coopération dans le domaine agricole, de l'accord de coopération dans les micro, petites entreprises et moyennes entreprises, de l'accord de coopération en matière de promotion et développement de l'artisanat, l'avenant à l'accord dans le domaine du tourisme et enfin de l'accord de coopération dans le domaine de la construction et de l'urbanisme. Quant aux deux derniers, ils portent sur la formation professionnelle et l'emploi, et la gestion et le développement intégrés des ressources en eau, des eaux humides et du littoral. Mais au-délà de la signature desdits accords et protocoles, c'est bien leur mise en œuvre qui est capitale comme a insisté le Premier Ministre Daniel Kablan Duncan. « Il faut veiller à la mise en œuvre concrète des accords signés afin que les deux pays accélèrent leur développement et accroissent leurs échanges dans un contexte où tous deux doivent relever deux défis ; à savoir la création d'emploi pour les jeunes et l'autonomisation des femmes », avertissait le Premier Ministre ivoirien Daniel. Il souhaitait à cette fin, la mise en place d'un comité de suivi conjoint pour la mise en œuvre des accords signés entre les deux pays. Pour sa part le Chef du Gouvernement Tunisien a souhaité que ces différents accords soient l'objet d'une attention particulière en vue d'apporter une réponse aux deux parties. Saluant à l'occasion l'hospitalité ivoirienne, il a invité le Premier Ministre à effectuer une visite d'amitié et de travail en Tunisie pour consacrer davantage la solidité des liens vieux de plus d'un demi-siècle. ■

Le Premier ministre invitant à une intensification des échanges économiques entre les deux pays

Signature d'accord entre les secteurs privés ivoirien et tunisien à la faveur du forum économique

LES 11 ACCORDS SIGNÉS

Il s'agit de :

- **l'accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;**
- **l'accord de coopération dans le domaine social ;**
- **l'accord en matière de santé,**
- **l'accord de coopération dans le domaine des ressources forestières ;**
- **l'accord de coopération dans le domaine agricole ;**
- **l'accord de coopération dans les micro, petites entreprises et moyennes entreprises ;**
- **l'accord de coopération en matière de promotion et développement de l'artisanat ;**
- **l'avenant à l'accord dans le domaine du tourisme ;**
- **l'accord de coopération dans le domaine de la construction et de l'urbanisme ;**
- **l'accord de coopération sur la formation professionnelle et l'emploi ;**
- **l'accord de coopération sur la gestion et le développement intégrés des ressources en eau, des eaux humides et du littoral.**

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - TUNISIE

Un forum économique pour intensifier les échanges commerciaux

Les Chefs des Gouvernements ivoirien set tunisien co-présidant la cérémonie d'ouverture du Forum économique qui réuni les hommes d'affaires des deux pays

Le volume des échanges commerciaux entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire est passé de 22,4 milliards de F CFA en 2010 à 28,9 milliards de F CFA en 2015, soit une hausse de +29 % en cinq ans. Mais ceci reste « bien en deçà du potentiel économique important des deux pays », comme l'a déploré Daniel Kablan Duncan qui n'a pas manqué d'appeler les deux parties à « consolider » leurs liens dans plusieurs domaines, indiquant attendre une forte implication des hommes d'affaires tunisiens dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2016-2020 qui prévoit un investissement global de 30 000 milliards de F CFA (dont 18 000 milliards de F CFA pour le secteur privé) et plus de 11.000 milliards pour le secteur public. Justement pour consolider les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et la Tunisie, un forum économique ivoiro-tunisien a réuni les communautés d'hommes d'affaires des pays en présence de Daniel Kablan Duncan et Habib Essid. Deux accords de coopération ont été signés à cette occasion entre la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), l'Union tunisienne de l'industrie du commerce et de l'artisanat (UTICA) et la confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT). Les deux accords signés, côté tunisien, par Kais Sellami, représentant de l'UTICA et Tarek Cherif, président de la CONECT et côté ivoirien par Alain Kouadio, président de la CGECI, ont pour objectifs de renforcer le partenariat entre les entreprises des deux pays et créer un conseil d'affaires mixte Tuniso- ivoirien. Les 80 hommes d'affaires tunisiens et les 100 hommes d'affaires ivoiriens qui ont pris part au forum économique tuniso- ivoirien, se sont enrichi mutuellement des potentialités d'investissements dans chaque pays. La Côte d'Ivoire qui mise sur sa place stratégique au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA avec un environnement des affaires assaini a présenté aux hôtes tunisiens les diverses niches d'investissements qui pourraient les intéresser surtout que ceux-ci ont une expérience en ce qui concerne la transformation des matières premières agricoles. Domaine dans lequel la Côte d'Ivoire veut exceller pour transformer structurellement et durablement son économie. Nul doute que Daniel Kablan Duncan qui recommandait aux hommes d'affaires ivoiriens de s'inspirer de l'expérience tunisienne, notamment, dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), des banques, du tourisme, de bâtiment et de l'habitat aura été entendu par ses interlocuteurs.

Ces entreprises tunisiennes qui ont retrouvé confiance en la Côte d'Ivoire veulent de leur côté rattraper leur retard en misant sur leur « compétitivité industrielle ». Déjà, en signe de l'embellie dans les échanges commerciaux entre les deux pays, la compagnie aérienne nationale tunisienne Tunisair passera bientôt à un vol quotidien entre Tunis et Abidjan, contre les trois vols hebdomadaires. « Cela traduit le dynamisme des affaires et permet de mieux renforcer la coopération économique entre nos deux pays » se réjouissait le Chef du Gouvernement tunisien Habib Essid. ■

Une vue des patrons tunisiens venus accompagner le Chef du Gouvernement

COOPÉRATION CÔTE D'IVOIRE - TUNISIE

La visite du Chef du Gouvernement Tunisien en images

1- Le Chef du Gouvernement Tunisien accueilli à son arrivée par son homologue Daniel Kablan Duncan. **2-** Les deux Chefs de Gouvernement lors du point de presse après l'accueil de l'hôte tunisien. **3-** M. Habib Essid a échangé avec le Président de la République. **4-** Le Chef du Gouvernement tunisien a rendu une visite de courtoisie au Président de l'Assemblée nationale, Guillaume Soro. **5-** Sur les traces de l'attentat de Grand-Bassam…. **6-** …. pour soutenir le peuple ivoirien. **7-** Un présent de l'artisanat ivoirien remis au Chef du Gouvernement tunisien lors du dîner offert en son honneur.
8- Le Chef du Gouvernement Tunisien, Habib Essid, lors des échanges d'allocutions au dîner

Le CICG et la CAIDP renforcent les capacités du RSGCom sur l'accès à l'information publique

Dans le cadre de la campagne de vulgarisation de la loi Appropriation de la loi n°2013-867 relative à l'accès à l'information d'intérêt public et aux Documents Publics, la Commission d'Accès à l'information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP) et le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) ont co – organisé le séminaire d' « Appropriation de ladite loi par les membres du Réseau des Services Gouvernementaux de la Communication - RSGCom et du Groupe de Communication des Nations Unies, UNCG», le jeudi 14 avril 2016 à GESTONE Hôtel, à la Riviera 2 à Abidjan.

Pour Monsieur KEBE Yacouba, Président de la CAIDP, les membres du RSGCOM, relais incontournables entre les usagers et les administrations, est instruit sur « la loi N°2013-867 du 23 décembre 2013 pour mieux apprécier les demandes d'accès aux informations et aux documents publics, introduites par les usagers, de les traiter et de leur donner les suites les plus appropriées en conformité avec la loi. », a-t-il indiqué.

Quant à Madame Anne-Marie KONAN-PAYNE, Directeur Général du CICG, co-organisateur du séminaire, « Tous les autres acteurs de la communication gouvernementale ont conscience, aujourd'hui plus qu'hier, avec la mise en place de la CAIDP, que la transparence ne peut plus se limiter aux apparences et dispenser les acteurs du processus de la responsabilité qui accompagne la mise à disposition des données publiques. », a-t-elle déclaré.

Pour terminer, Madame N'DUBUISSI Maho Florentine représentante du Ministre de la Communication a souligné que le droit d'accès à l'information est un gage de bonne gouvernance. L'information étant « l'oxygène de la démocratie », La CAIDP « ne pouvait trouver meilleur interlocuteur que le RSGCom, pour être la courroie de transmission nécessaire à la vulgarisation de la loi».

Deux communications ont été prononcées par des experts de la CAIDP. M. N'GUESSAN BALLE Brice, Directeur des Affaires Juridiques de la CAIDP a instruit le RSGCom sur le Contexte d'adoption et le contenu de la loi autour de cinq points : le contexte d'adoption de la loi, l'objet de la loi, les modalités d'accès à l'information et aux documents publics, les voies de recours au refus de communiquer et les dispositions pénales prévues. La deuxième communication portant sur le Rôle et les Missions de la CAIDP a été présentée par Monsieur AKPOUE Brou, Enseignant à l'UFR des Sciences Juridiques, et Commissaire de la CAIDP. Il a situé les participants sur le cadre organisationnel de la CAIDP, ses missions et ses décisions.

Il est a noté que ce séminaire a été également ouvert aux membres du groupe de communication du Système des Nations Unies (UNCG), une cible bénéficiaire de la loi. ■

1

2

3

4

5

1- M. KEBE, Président de la CAIDP, entouré de Mme Konan-Payne, DG du CICG et de Mme N'DUBUISSI, représentant le Ministre de la Communication
2- Le Pool des experts de la CAIDP qui a animé les communications
3- Mme DUBUISSI délivrant le message de la Ministre de la Communication
4- Quelques membres du RSGCom
5- Tous les participants (RSGCom et UNCG) autour de la CAIDP et du CICG

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Renforcer les capacités des ressources matérielles et pédagogiques

S'inscrivant dans le cadre du Programme National de Développement (PND 2016-2020) adopté le 24 février 2016, l'objectif du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique se décline en deux axes prioritaires : la transformation de l'économie et l'amélioration des conditions de vie. Il en découle 19 actions prioritaires parmi lesquels on peut relever la rénovation des infrastructures universitaires, le renforcement des capacités des ressources matérielles et pédagogiques, l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants ainsi que la révision du cadre juridique et institutionnel.

Mme Ramata Ly-Bakayoko, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique

DIGEST

Bakayoko-Ly Ramata

Mme BAKAYOKO-LY RAMATA fait sa première entrée au Gouvernement le 12 janvier comme Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Mme BAKAYOKO-LY RAMATA capitalise une longue carrière au sein de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Avant sa nomination au Gouvernement, elle était présidente de l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody, fonction qu'elle occupait depuis 2012. Cette Professeur titulaire des Universités a conduit la mise en œuvre de la réforme LMD de 2006 à 2010. Auparavant, elle fût Chef du département de santé publique (1998-2004), Vice présidente chargée de la coordination des enseignants, de la recherche, de la vie universitaire et de l'insertion professionnelle (1996-2010) et Vice-Doyen de la faculté d'Odonto-stomatologie (1991-1995).

Si Mme BAKAYOKO-LY RAMATA est à sa première nomination en tant que Ministre, elle n'est pas à son premier contact avec l'environnement ministériel. En effet, elle a été Sous-Directeur de la formation continue et professionnelle au Ministère de la Santé publique en 1996 après avoir été Directeur du Laboratoire de Santé Publique, Plantes Médicinales et Cariologie en 1998. Elle a été également Chef du service pédodontie-prévention du Centre de consultations et de traitements Odonto-stomatologiques (CCTOS) au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Cocody en 1991 et Chef du département d'Odonto-Stomatologie Pédiatrique en 1985.

Agrégée (1990) puis titularisée (1994) en Odonto-stomatologie par le CAMES, Mme BAKAYOKO-LY RAMATA a reçu plusieurs distinctions dans l'Ordre du Mérite de l'Education Nationale de Côte d'Ivoire et dans l'Ordre national de la Côte d'Ivoire.

Madame le Ministre est titulaire d'un Doctorat en chirurgie dentaire obtenu en mai 1980 à l'Université Paris VII (France) et d'un Doctorat en sciences odontologiques obtenu en 1985 à l'Université de Paris V.

Née le 29 juin 1955, la nouvelle Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est mariée et mère de trois enfants.

Historique du ministère

Créé le 08 Juin 1971 par arrêté n°71-480, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) d'aujourd'hui a connu plusieurs appellations. Il a pris, entre autres, comme dénomination, Ministère de la Recherche Scientifique de Juin 1971 à Mai 1983, ayant comme Ministre dès sa création, M. Jean Lorougnon Guédé, qui le dirigera de 1971 à Février 1981. En Février 1981, le Docteur Balla Keita est nommé Ministre de la Recherche Scientifique. Il assumera cette responsabilité jusqu'en 1983.

De 1983 à 1986, ce ministère sera fusionné aux ministères de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. En 1989, le ministère prend la dénomination de l'Education Nationale chargé de l'Enseignement Secondaire et Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture, avec le Professeur Allassane Salif N'Diaye comme titulaire du portefeuille en remplacement du Docteur Balla Keita en 1986.

Le 30 Novembre 1990, il devient Ministère de la Recherche Scientifique, de l'Enseignement Professionnel et Technique et le 14 Novembre 1991, Ministère de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, toujours sous la direction du Professeur Allassane Salif N'Diaye. A la date du 13 Décembre 1991, il est remplacé par le Professeur Saliou Touré et le ministère est désigné MESRIT: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique, et ce, jusqu'au 11 Août 1998. A cette date, le ministère prend la dénomination de Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), sous la responsabilité du Professeur Francis WODIE. A partir du 04 Janvier 2000, c'est le Professeur Sery Bailly qui prend les rennes dudit ministère, et ce jusqu'au 05 Août 2002, où il y est remplacé par Monsieur Zémogo Fofana. Le ministère change alors de dénomination, il devient le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Le 28 Décembre 2005, il est le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec à sa tête Monsieur Cisse Ibrahima Bacongo. De mars 2014 à janvier 2016, M. Gnamien Konan est le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

Depuis le 12 janvier 2016, Mme Ly Ramata est le nouveau titulaire de ce portefeuille ministériel.

Missions du ministère

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a pour mission la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche Scientifique (cf décret N°2011-396 du 16 novembre 2011).

A ce titre, en relation avec certains départements ministériels, il est chargé de :

- ***La mise en œuvre et du suivi de la politique de l'Education et de la formation dans le domaine de l'enseignement supérieur ;***
- ***La gestion des universités et des grandes écoles publiques ;***
- ***L'organisation des examens et concours de niveau post-baccalauréat ;***
- ***La mise en œuvre et du suivi de la politique de recherche scientifique***
- ***Le suivi des instituts et centres de recherche***

Grandes écoles Publiques

Les Grandes Ecoles publiques dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique sont des établissements d'enseignement supérieur qui recrutent les élèves par voie de concours et assurent des formations de haut niveau. Nous avons:

ENS (Ecole Normale Supérieure)

L'ENS compte 5 départements dont certains sont subdivisés en sections :
- Département des Sciences de l'Education ;
- Départements des Langues ;
- Département des Lettres et des Arts ;
- Département d'Histoire et Géographie ;
- Départements des Sciences et Technologies.

INP-HB

L'Institut National Polytechnique Félix Houphouet-Boigny, (INP-HB) est née par décret 96-678 du 04/09/96, de la restructuration de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), l'Institut Agricole de Bouaké (IAB) et de l'Institut National Supérieure de l'Enseignement Technique (INSET). Quatre établissements que l'on désigne communément sous le vocable de Grandes Ecoles de Yamoussoukro.

L'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny Yamoussoukro (INP-HB) est composé de 7 grandes écoles qui sont :
- Ecole Préparatoire (EP) ;
- Ecole Supérieure des Travaux Publics (ESTP) ;
- Ecole Supérieure des Mines et Géologies (ESMG) ;
- Ecole Supérieure de l'Industrie (ESI) ;
- Ecole supérieure de l'Agronomie (ESA) ;
- Ecole Supérieure du Commerce et de l'Administration des Entreprises (ESCAE) ;
- Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres (EFCPC). ■

Universités

- ***Université Félix Houphouet Boigny de Cocody ;***
- ***Université Alassane Ouattara de Bouaké ;***
- ***Université Lorougnon Guédé de Daloa ;***
- ***Université Nangui Abrogoua d'Abobo Adjamé ;***
- ***Université Péléforo Gon-Coulibaly Korhogo.***

Quelques structures de recherche

- ***CNRA (Centre national de recherche agronomique) ;***
- ***PASRES (Le Programme d'Appui Stratégique à la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire) ;***
- ***Centre de Recherches Océanographiques (CRO) d'Abidjan ;***
- ***Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie africains (IHAAA) ;***
- ***La Station d'Écologie de Lamto, station de recherche en écologie située en bordure du Bandama dans une réserve naturelle de 2 500 hectares.***

Centre régional des œuvres universitaires (CROU)

- ***ABIDJAN 1 ;***
- ***ABIDJAN 2 ;***
- ***BOUAKE ;***
- ***DALOA ;***
- ***KORHOGO***

WWW.GCPND.GOUV.CI

Le site web du Groupe Consultatif Plan National de Développement 2016-2020

Après le Groupe Consultatif PND 2012-2015, le Gouvernement de Côte d'Ivoire organise son 2ème Groupe Consultatif pour la mobilisation des financements du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, les 17 et 18 mai 2016 à Paris.

La Côte d'Ivoire appelle les partenaires techniques et financiers, le secteur privé national et international à soutenir ses efforts dans la mise en œuvre du PND à travers une participation à cette importante rencontre pour le pays.

www.gcpnd.gouv.ci a été conçu et mis en ligne pour rendre accessible toute l'information et la documentation sur le PND et le Groupe Consultatif, d'une part et faciliter les inscriptions des participants, d'autre part. Ainsi www.gcpnd.gouv.ci donne accès à une présentation du Groupe Consultatif, à l'agenda des deux journées, aux projets à financer (publics et privés) et à un ensemble de documents portant sur le bilan du GCPND 2012-2015 et le PND 2016-2020 en trois tomes.

www.gcpnd.gouv.ci, en version française et anglaise, permet un accès permanent à toute l'actualité du GCPND 2016-2020. ■

www.gcpnd.gouv.ci,

Cap sur l'Emergence avec une croissance partagée

GOUV Compteur

149

Nous sommes à 149 sites web en ***gouv.ci*** constuits et mis en ligne au 31 décembre 2015.

ZOOM

Projets Publics, Projets Privés

Ces deux rubriques contiennent les projets relevant du secteur public et du secteur privé qui conditionnent la matérialisation du Plan National de Développement 2016 – 2020. Les projets à financer seront tirés de ces lots.

LIGHTBOX

Documentation

L'internaute pourra trouver et télécharger dans cette rubrique tous les documents de l'avant et l'après Groupe Consultatif PND 2016-2020.

PAQUINOU DE LA RÉGION DU BÉLIER 2016

Le Gouvernement solidaire de la famille de Papa Wemba

Il s'appelait Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba mais le monde entier l'appelait de son nom artiste, Papa Wemba. Il était un virtuose de la musique contemporaine africaine dont il fut l'un des illustres ambassadeurs en tant que promoteur de la Rumba congolaise. Il aimait la Côte d'Ivoire et c'est en Côte d'Ivoire qu'il a trouvé la mort sur scène, ce dimanche 23 avril alors qu'il donnait un concert au Festival des Musiques urbaines d'Anoumabo (FEMUA).

Une forte délégation du Gouvernement conduite par le Premier ministre Daniel Kablan Duncan a assisté à la levée de corps de l'artiste congolais, Papa Wemba

Si la stupeur l'a disputé à l'émotion dans un premier temps, la mort de Papa Wemba n'a pas laissé le Gouvernement ivoirien indifférent à la douleur qui affligeait sa famille et le monde des arts. Aussi diverses dispositions ont été prises très tôt pour épauler les organisateurs du FEMUA à la gestion des obsèques de l'artiste en terre ivoirienne. Par sa présence aux côtés de Traoré Salif dit A'Salfo, commissaire général dudit festival, le Ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Kouakou Bandaman a montré, dès les premières heures, l'implication des autorités dans ce deuil. Cela a continué avec la levée de corps de l'artiste en présence du Premier Ministre Daniel kablan Duncan à Ivosep.

Cette présence rassurante du Chef du Gouvernement et de plusieurs de ses ministres a un tant soit peu apaisé l'affliction de la famille de l'artiste qui y a vu, en plus des commodités offertes depuis leur arrivée à Abidjan, la marque d'une solidarité agissante et exemplaire. Cette démonstration de solidarité a continué au Congo où le Ministre ivoirien de la Culture et de la Francophonie, Maurice Bandama à la tête de la délégation ivoirienne avec sa collègue de la Solidarité de l'indemnisation des victimes, Mariatou Koné ont accompagné Papa Wemba en République démocratique du Congo aux côtés de A'Salfo, lead vocal du groupe Magic System.

La veille au soir, Papa Wemba a été fait Commandeur à titre posthume de l'Ordre national du mérite au cours d'une veillée artistique au palais de la culture de Treichville. Cette distinction a été remise à son épouse Maman Maria Rosa dite Amazone. ■

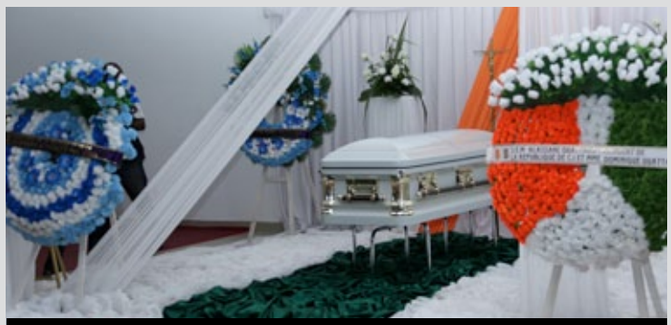

La dépouille de l'artiste remis à sa famille après un service religieux à IVOSEP

Le Président Henri Konan Bédié, parrain de la neuvième édition du FEMUA est venu soutenir ses filleuls et la famille de l'illustre disparu

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Pascal Abinan Kouakou s'appuie sur l'expertise du CICG

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, Pascal Abinan Kouakou a effectué une visite de travail, le 15 avril 2016, au Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) à l'invitation de Madame Konan-Payne, Directeur Général du CICG .

Tous les outils et services développés dans le cadre de la communication gouvernementale et les dossiers de collaborations en lien avec les actions prioritaires du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration ont été présentés par Mme le Directeur Général. A l'issue de cette présentation, le Ministre a réagit en ces termes : « J'ai compris l'importance de l'information et de la communication, car celui qui ne communique pas est voué à l'échec et celui qui communique mal se fait desservir par sa communication ».

Le Ministre Pascal K. Abinan a marqué un intérêt particulier pour plusieurs projets et propositions faites par le CICG. Ce sont, entre autres, l'annuaire des services publics en ligne, l'enquête de perception de l'administration publique par les citoyens et l'élaboration d'un statut pour les chargés de communication des ministères ainsi que l'organisation du salon de la Fonction Publique, au cours duquel, tous les démembrements de l'Administration Publique pourront exposer leurs services aux usagers. ■

Le Ministre partage sa vision de l'administration Publique au CICG

« J'ai découvert avec plaisir le CICG dans son fonctionnement et ses ambitions. C'est un outil indispensable à la disposition des ministères….. Notre défi, c'est la modernisation de l'administration et il nous faut avoir les outils de communication pour faire connaitre aux citoyens, les actions mises en œuvre pour cette modernisation ».

Photo de famille